

Archives et Souvenirs familiaux

Famille des autres

Patrice de LARRARD

Juillet 2011



Famille des autres



Illustration originale de Guy Louis Drouin



Cet opuscule est uniquement à usage familial et ne peut être vendu



Préface

Ce titre veut marquer une rupture avec les opuscules précédents centrés sur les origines, ou tout simplement le passé, de notre famille. J'y avais toutefois introduit des personnes qui n'avaient pas de lien de parenté avec nous (les Chilly par exemple tant parmi les officiers que parmi les enseignants). Mais il s'agissait d'élargir ou de compléter le spectre de notre échantillon d'une profession. Finalement je reste sur la même ligne, mais le lien avec notre famille est devenu si ténu que je ne peux plus alléguer une relation fictive et que je dois assumer mon ambition de regarder au-delà de nous-même.

Le but est toujours le même : faire découvrir à travers l'histoire d'individus, un milieu social spécifique, une profession...et quand elle est peu ou pas représentée dans la famille, il me faut aller la chercher à ses marges. Cette fois-ci vous découvrirez avec les Ducos le métier de la préfectorale, très lié au monde proprement politique, mais aussi celui du négoce international et avec les Cazotte, celui de la diplomatie. Le grand commerce comme la diplomatie rompent avec les métiers d'autorité et de violence qui sont ceux de l'armée et de la marine de guerre, mais comme ceux-ci ils nous rappellent comment nos aïeux ont découvert l'étranger, l'autre...la famille face à l'autre, une façon différente de lire ce titre.

Mais pourquoi ces familles plutôt que d'autres ?

- parce que c'est en cherchant sur nous-même que j'ai découvert l'intérêt de ces familles et la complémentarité de leur histoire avec la notre : les Ducos appartiennent, comme nous, au milieu des négociants catholiques bordelais et nous avons dans ce monde étroit des alliances familiales multiples ; ce sera l'occasion de vous faire entrer dans le Bordeaux de l'âge d'or, celui du XVIIIème siècle. Quant aux Cazotte, c'est parce que l'un d'eux est le père naturel d'oncle Jacques de Fonlongue que j'ai cherché à les connaître
- mais pour écrire, il faut des sources et ces deux familles n'en manquent pas. D'abord le milieu des grands négociants bordelais de l'âge d'or a été très bien étudié par Paul Butel que j'ai lu avec passion de 1974 à 1999. De plus le dernier fils Ducos a laissé aux Archives Nationales ses papiers de famille et, en particulier, ceux de son ministre de père. Quant aux Cazotte, l'un a laissé un livre de mémoires et, tous ont un dossier de diplomate et de légionnaire (d'honneur). Dès que l'on prétend donner un peu de profondeur à une histoire familiale, il vaut mieux se concentrer sur les « gens d'en haut » ou les fonctionnaires d'un rang suffisant ; bref ceux qui laissent des traces écrites.

Enfin, la deuxième famille étant les Cazotte, j'ai pensé qu'il était approprié de terminer en rappelant le souvenir de Jacques de Fonlongue et en utilisant pour cela la présentation que j'ai faite en 2008 à l'école d'état-major de Compiègne dans le cadre du colloque "Compiègne et le cheval" organisé par la Société Historique de Compiègne.

Partons maintenant à la découverte de ces autres mondes et commençons par un tableau de Bordeaux au XVIIIème siècle

Bordeaux au XVIIIème siècle

Les consommations nouvelles du XVIIIème sont le café, le sucre et le tabac. Or l'Europe ne produit pas ou mal ces denrées et elles relèvent donc du commerce maritime. Très vite l'Amérique est apparue comme la meilleure zone de production de ces produits avec les îles des Antilles pour le sucre de canne et le café. Il apparaissait donc que les ports atlantiques seraient favorisés mais le vainqueur serait celui qui aurait le fret d'aller, étant entendu que le fret de retour était tout trouvé avec les produits exotiques. Et tout de suite Bordeaux avait un atout avec son vin. Il ne faut pas oublier que les planteurs de nos colonies antillaises étaient de bons français qui aimaient le vin, d'autant que les roulis de la mer débarquaient un vin prêt à boire alors qu'il avait été chargé jeune à Bordeaux. De plus, tout le bassin de la Garonne et de la Dordogne pouvait aussi fournir le minot (farine de blé) nécessaire à la subsistance des colonies. Il en est résulté que de 1717 à 1789, le commerce annuel de Bordeaux est passé de 13 M à 250M de livres et la population de la ville a crû de 45 000 à 120 000 habitants ! A la veille de la Révolution, Bordeaux assurait à lui seul plus du quart du commerce extérieur du Royaume et était devenu la principale plateforme européenne de redistribution des produits coloniaux. Evidemment le moteur de ce développement était le profit que Paul Butel situe, au vu de l'armement naval de la maison Pellet dans les années 1730, entre 19,3% et 37,2% des capitaux investis selon les années (contre une rente d'Etat de 4 à 5%) ; mais ce taux de rendement baissera et deviendra encore plus irrégulier à la fin du siècle.

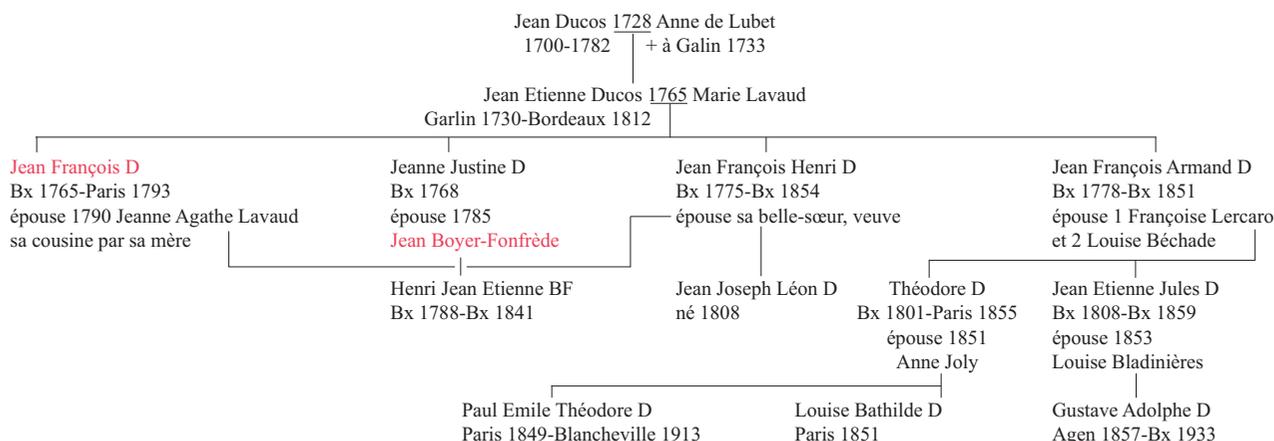
Cette position prise par le port y amena à la fois des négociants de toutes l'Europe et des jeunes gens pressés de participer à sa rapide expansion. Logiquement les négociants étaient en majorité étrangers puisque l'important pour un marchand est d'avoir des connections dans les pays acheteurs : la Grande-Bretagne, la Hollande, l'Allemagne...pays tous protestants. On peut y ajouter les juifs travaillant avec la diaspora. Au contraire les jeunes tirés de leur campagne par l'essor de la ville était des catholiques. Cela n'a pas créé de tension mais a clos le négoce par religion, nombre de familles protestantes du Tarn s'étant agrégées naturellement aux familles des négociants étrangers. Les négociants catholiques d'envergure étaient donc rares et se mêlaient peu aux familles des autres confessions, favorisant ainsi les mariages croisés.

Bordeaux était une ville riche où évoluait une population éduquée, voire même exceptionnellement cultivée, qui exprimait son aisance dans les hôtels qu'elle fit construire sur le Pavé des Chartrons, sur les fossés du Chapeau Rouge ou les allées de Tourny. Il faut y ajouter la place de la bourse et le grand théâtre, sans parler des châteaux plantés au milieu des vignobles. Mais le négociant avait aussi le souci de se cultiver dans un cadre convivial et c'est ainsi que fut créé la société du Musée en 1783 qui offrait une culture vulgarisée bien adaptée aux loisirs limités des négociants et pouvait leur offrir des cours allant des mathématiques aux langues vivantes. Nos héros en ont été membres tout comme ils ont appartenu à la loge maçonnique de l'Amitié. Cela explique leur réceptivité aux idées de la Révolution.

La Révolution et l'Empire ont mis fin à l'âge d'or bordelais à la fois en provoquant de graves troubles dans les îles où les esclaves se sont révoltés et du fait du blocus naval imposé par la flotte britannique. De plus, la France métropolitaine a alors développé la culture de la betterave sucrière au détriment du sucre de canne. Londres a ravi à Bordeaux sa place de centre européen du trafic colonial et la population de la ville est passée en 1820 sous la barre des 90 000 habitants. Le négoce bordelais s'est alors centré sur le vin, passant de l'exportation du primeur au vin vieilli, en attendant de développer, plus tard dans le XIXème, un nouveau commerce colonial vers l'Afrique Noire.

Famille Ducos

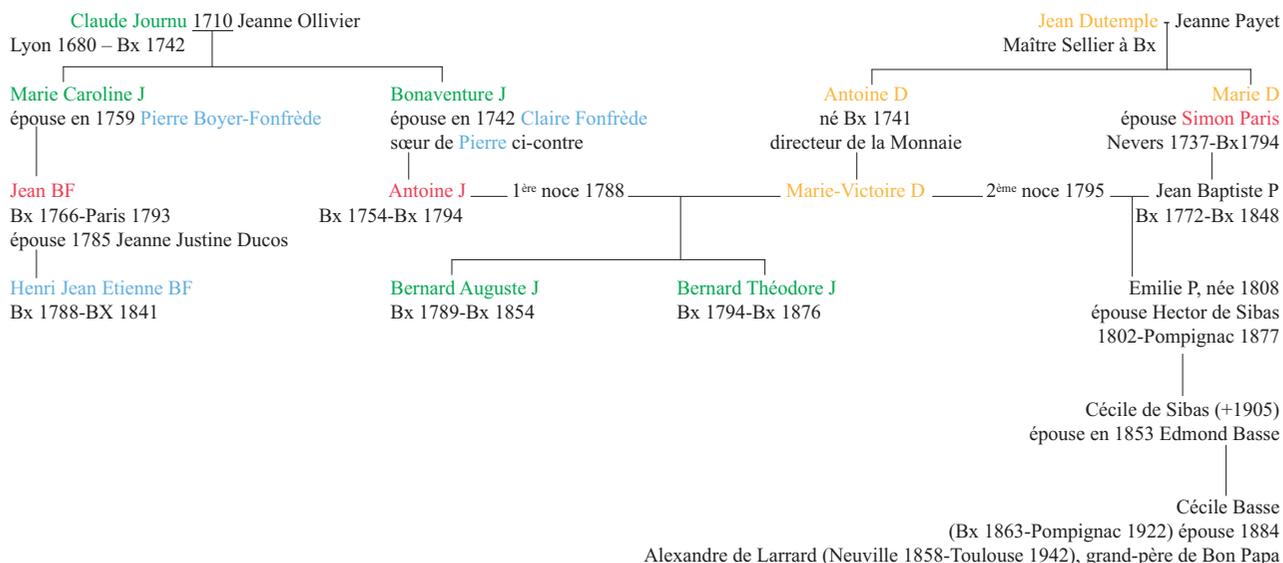
(seuls les membres évoqués dans le texte sont replacés dans ce tableau)



En rouge les guillotins de la Révolution

Les initiales D et BF signifient Ducos et Boyer-Fonfrède lorsque ces noms ont déjà été écrits en toutes lettres dans les strates précédentes du tableau. Bx signifie Bordeaux

Relations entre les familles Journu, Boyer-Fonfrède, Dutemple et Paris



A part les guillotins de la Révolution qui sont en rouge, les membres des familles répondent au code couleur du titre. Comme lieu de naissance ou de décès, Bx signifie Bordeaux et + signifie décès

LES DUCOS

Origine et arrivée à Bordeaux

L'origine de la famille se situe dans les Pyrénées Atlantiques aux confins du Gers et des Landes, à Garlin. Il semble que la famille habitait dans le village et avait une propriété nommée Tardon à un kilomètre de là. Jean Etienne Ducos est né au village le 3 juillet 1730 pour le quitter autour de 1750, de manière définitive puisque pendant la Révolution, il vendit tous les biens immobiliers dont il y avait hérité. Il devint alors employé de la maison catholique Lavaud qui armait des navires de commerce. Elle fut particulièrement active pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763), pour ravitailler les troupes et la colonie du Canada. A l'automne 1781, Lavaud fut délégué avec un collègue par la chambre de commerce pour aller discuter avec Castries, ministre de la marine, de la participation des bateaux bordelais à la guerre d'Amérique qui devait aboutir à l'indépendance des Etats-Unis, mais ils ne purent s'entendre sur des conditions rémunératrices pour les armateurs.

Jean Etienne était un employé travailleur et fiable dont les efforts ont été couronnés lorsqu'il a épousé le 2 février 1765 Marie Lavaud, la fille du patron, qui lui apportait une dot de 9 000 livres ; tandis que lui n'en apportait que 4 000 en argent et effets de commerce. Remarquons au passage que ce niveau de dot est usuel à l'époque dans ce milieu : en 1742 Claire Fonfrède apporte 12 000 livres à Bonaventure Journu et en 1759 Marie Caroline Journu apporte 15 000 livres à Pierre Boyer-Fonfrède. L'union de Jean Etienne Ducos avec Marie Lavaud fut heureuse car ils eurent 5 enfants survivants qui allaient connaître à la fois l'âge d'or de Bordeaux et sa période la plus difficile, celle de la Révolution et de l'Empire.

L'aîné, Jean François fut le plus marquant des enfants et le plus ouvert à la vie culturelle de Bordeaux, membre de la société du Musée qui couronna ses vers. Cela, évidemment déplaisait à son père et Paul Butel rapporte une

lettre de Jean Etienne à son fils qui en dit long sur l'écart de leur vision de la vie " Il est onze heures et demie. Je me lève de mon lit pour vous prévenir que ce sera la dernière fois qu'on vous attendra chez moi passé dix heures et demie. J'ai besoin de ménager les gens qui travaillent pour moi et qui me rendent service, mais vous qui n'avez jamais voulu m'en rendre d'autres que celui d'exercer ma patience, qui ne voulez d'ailleurs que manger, boire, dormir, faire le petit maître et vous divertir, vous ferez fort bien de vous choisir une autre auberge et une autre caisse que la mienne pour que vous puissiez continuer cette vie sans gêne et ne plus gêner les autres"... c'est un air que nous entendrons à nouveau à la génération suivante !

Mais il faut dire que Jean-François est entraîné loin de l'ennui du comptoir par un camarade fidèle, Jean Boyer-Fonfrède, qui est follement amoureux de Jeanne Justine Ducos, qu'il épouse en 1785 en dépit des réserves de son père. C'était en effet une très brillante union pour les Ducos car le père, Pierre Boyer-Fonfrède, était un des hommes les plus riches de Bordeaux dont la fortune est encore visible aujourd'hui au coin du cours du Chapeau Rouge et de la place Richelieu. En effet en 1780, il avait abandonné sa maison de la rue du Puits des Caseaux, dans le vieux centre du négoce, pour s'installer dans les nouveaux quartiers réaménagés par l'architecte de l'âge d'or bordelais, Victor Louis. Celui-ci lui construisit un nouvel hôtel dont la perle est l'escalier réalisé par Brothier. Tout le monde connaît les escaliers en colimaçon mais imaginez que l'on supprime le pilier central: tout tient donc sur le mur rond qui entoure la cage ! De plus Brothier a utilisé des marches basses qui rendent la montée plus aisée et y a mis une rampe de fer forgé de style Louis XVI qui joint l'élégance à la simplicité. N'oubliez pas d'aller l'admirer à votre prochain passage à Bordeaux !

Le contrat de mariage traduit à la fois la fortune de la famille du futur mari et l'autoritarisme du père : Jean-Pierre Boyer-Fonfrède promet 500 000 livres à son fils à son décès, un montant énorme mais comparable à celui de



L'hôtel Boyer-Fonfrère

**Construit par Victor Louis (1731-1800) en 1780
au coin de la place Richelieu et du cours du Chapeau
Rouge.**

**Derrière la porte à double battant,
le hall d'où part le célèbre escalier de Brothier**



Les jeunes mariés

**A gauche, Jean Boyer-Fonfrère
dans son rôle de député
à la Convention (source Gallica).**

**A droite, Jeanne Justine Ducos
avec son fils Henri Jean Etienne.
Elle a été peinte par François André
Vincent (1746-1816).**

**Ce portrait se trouve au Louvre et la
photo est de la Réunion des Musées
Nationaux**



800 000 livres que Marie-Victoire Dutemple apporta à Antoine Journu en 1788. De plus les enfants étant jeunes et Jean n'ayant pas terminé sa formation de négociant, il doit partir à l'étranger chez des correspondants de son père pendant que la jeune fille retournera au couvent pendant cinq ans. Au retour le couple logera chez les Boyer-Fonfrède et recevra une pension annuelle de 7 000 livres. Tout ça était bien programmé mais les événements ne manquèrent pas de bousculer le scénario pendant que Jean et Jean François partaient découvrir les pratiques des marchands de Nantes et d'Amsterdam.

Mais avant de passer aux événements de la Révolution, il faut souligner qu'en ces dernières années du siècle, le modèle économique bordelais montrait des signes de faiblesses. Le premier signe était la baisse des marges qui était d'abord apparue avec une dégradation des conditions d'exploitation des plantations des Antilles car le sucre se vendait moins bien et les colons retardaient le paiement de leurs achats, ce qui pesait lourdement sur la marge des armateurs et négociants. Et quand l'activité traditionnelle d'une entreprise n'est plus aussi rentable, elle cherche à se diversifier. L'autre raison est que la guerre d'Amérique avait incité les armateurs à construire des bateaux qui étaient en surnombre à la paix. Enfin le gouvernement subventionnait la traite vers les Antilles. Bordeaux se mit donc à pratiquer la traite d'esclaves et pour donner une idée concrète de ce dont il s'agit, je vais prendre dans les trois maisons catholiques liées entre elles, trois exemples tirés de l'ouvrage d'Eric Saugera "Bordeaux, port négrier":

- En août 1783 Arnaud Lavaud arme l'Embuscade, navire de 172 tonneaux pour charger des esclaves sur la Côte d'Or (actuel Ghana), 280 noirs qu'il va revendre à Cap Français à Saint-Domingue. C'est un circuit triangulaire classique.
- En avril 1789 la maison Journu arme l'Hypolite, navire de 685 tonneaux et va faire de la diversification à l'île de France (aujourd'hui Maurice) d'où il part sur la côte

du Mozambique puis revient à l'île de France (probablement une collecte d'esclaves revendus à Maurice) puis repart vers les Antilles et achète en Angola, sur le chemin, 419 noirs qui sont vendus à Cayes dans l'île de Saint Domingue.

- Le 3 février 1773 Mathurin Vincent fit partir le Courageux de 98 tonneaux dont l'armement avait été financé par un prêt à la grosse aventure de mer de 20 000 livres de Pierre Boyer-Fonfrède. Près des îles Bissagos qui sont au large de la Guinée Bissau actuelle, le bateau fut pris dans le brouillard et le calme plat qui le firent échouer. L'équipage devint alors esclave des indigènes qui les maltraitèrent et les firent travailler dur. Quelques uns furent sauvés mais Boyer-Fonfrède perdit ses 20 000 livres car ce contrat à très fort taux d'intérêt prévoyait le non remboursement en cas de naufrage.

La période révolutionnaire et ses conséquences

Revenus de leur voyage initiatique nos deux jeunes hommes s'enthousiasmèrent pour cette période d'intenses échanges d'idées que fut le début de la Révolution. Jean Boyer-Fonfrède juché sur une échelle appuyée sur un arbre du jardin public harangua la foule pour créer une "armée patriotique" en juillet 1789, ce qui lui valut de devenir colonel du régiment de Saint Rémy. Quant à Jean-François Ducos il milita pour accorder le droit de vote aux hommes de couleur libres, au grand dam des planteurs. Le 16 avril 1790, trouvant que la ville était quelque peu frileuse vis à vis de la Révolution les deux beaux-frères fondèrent la Société des Amis de la Constitution dont Jean Boyer-Fonfrède prit la présidence. Cet activisme permit à Ducos d'être élu député à la législative et à Boyer-Fonfrède d'être désigné comme délégué à Paris par la municipalité de Bordeaux. Le 17 septembre 1792 ils sont tous deux élus députés à la Convention et votent la mort du roi; "condamner un homme à mort est de tous les sacrifices que j'ai fait à ma patrie, le seul qui

mérite d'être compté" dira Ducos. Les démons de la guerre civile étaient libérés et allaient nourrir la guillotine pendant des mois.

Les deux amis appartenait à la gauche de la Convention quoique condamnant les massacres de septembre organisés par Danton et combattant les incursions incessantes de la commune de Paris menée par Marat dans la conduite de la République. Mais ce qui les a perdus, c'est leur amitié et solidarité totale avec leurs collègues girondins, Vergniaud qu'ils avaient logé quand il était arrivé à Paris sans le sou, Buzot, leur modèle, et tous les autres proscrits par les Montagnards. Marat avait obtenu de faire rayer de la liste les deux amis, mais ils refusèrent d'être désolidarisés d'eux. Ils partagèrent donc leur supplice le 31 octobre 1793.

Comme oraison funèbre, laissons-nous bercer par la prose de Lamartine qui décrit nos deux jeunes hommes lors de leur procès le 24 octobre 1793 dans son Histoire des Girondins. Il n'était pas assez vieux pour les avoir connus mais il avait pu interroger des survivants de ces jours sanglants : "Le premier qui s'assit sur le banc était Ducos. A peine âgé de 28 ans, sa figure d'adolescent, ses yeux noirs et perçants, la mobilité de sa physionomie, révélaient une de ces natures méridionales dans lesquelles la vivacité des impressions nuit à la profondeur : hommes chez qui tout est léger, même l'héroïsme. Fonfrède, plus jeune encore que son beau-frère, marchait après lui. Une ombre de mélancolie plus grave était répandue sur son visage. On voyait dans sa physionomie pensive la lutte intérieure de l'amour qui l'attachait à la vie contre la généreuse amitié qui le dévouait volontairement à la mort"... "Ducos et Fonfrède n'avaient partagé à la Convention et à la Commission des Douze, ni la sagesse de Condorcet et de Brissot, ni la modération de Vergniaud. Enthousiastes et fougueux comme la Montagne, ils avaient gourmandé souvent la mollesse révolutionnaire de leur parti. Ils ne haïssaient de Danton que les taches de septembre ; son geste et sa parole les entraînaient. Il eut été leur chef si Vergniaud

n'eut existé. Chers à la Montagne, qui avait de l'attrait pour leur jeunesse, ils espéraient en secret que les Montagnards leur tiendraient compte au dernier moment de leurs opinions. Ils n'étaient coupables que de porter le nom de leur parti."

Le Voyage à Provins de Jean François Ducos

Durant son procès Ducos a écrit un pot pourri de vers rimés dont chaque strophe est précédée de l'air à la mode sur lequel il faut le chanter. En voici un extrait :

(Air des pendus ou guillotiné)

*L'autre jour la Convention
Décréta d'arrestation
Ma personne, sans dire gare,
Pour me sauver de la bagarre,
Je résolus fort à propos
De mettre mon sac sur le dos*

(Air du haut en bas)

*Clopint, clopant,
Je cheminai dans la campagne,
Clopint, clopant,
D'horreur et d'effroi palpitant,
Maudissant un peu la Montagne,
Je m'enfonçais dans la campagne,
Clopint, clopant*

(Air de Malbrough)

*O honte, affreux destin !
Tandis que dans l'auberge,
Posant mon sac et ma flamberge,
En paix je me goberge,
Vient un municipal :
Lequel d'un ton brutal*

(Air de la Carmagnole)

*Dit : citoyen, vous avez tort
De voyager sans passeport.
Pour punir cet oubli,
Il vous faut aujourd'hui
Danser la Carmagnole*

(Air des Marseillais)

*Aux armes citoyens,
Saisissez ce grimaud,
Allez, allez,
Les fers aux mains
Qu'on le mette au cachot*

*(Air : où allez-vous, monsieur l'abbé)
 Quand j'eus gémi suffisamment
 Et réfléchi patiemment,
 Mon homme enfin m'accoste,
 Et bien
 A Paris par la poste
 Vous m'entendez bien.*

*(Air : c'est ce qui m'a consolé)
 Dans un mauvais cabriolet
 On me jette comme un paquet,
 Sans pitié pour mes larmes,
 Vers les lieux d'où j'étais venu,
 On me ramène confondu
 Entre deux gendarmes*

*(Air : je suis Lindon)
 De mes malheurs, telle fut l'Illiade
 Et les railleurs pour aigrir mes chagrins
 Vingt fois du jour me parlent de Provins.
 Hélas ! J'ai fait une belle ambassade...*

Mais ils ne furent pas les seules victimes et toute la ville de Bordeaux dut payer le prix de sa révolte contre le jacobinisme parisien. Le mois même où tombaient les têtes de nos deux jeunes hommes, les représentants en mission de la République entrèrent dans la ville et y instaurèrent la commission militaire qui, dès l'année suivante envoya au supplice sans motif sérieux Antoine Journu, cousin germain par sa mère de Jean Boyer-Fonfrède, Simon Paris, le maître de pension ancêtre de Bon Papa et Jean Louis Peyronnet, vieillard atteint de la cataracte, père du ministre de la Restauration, lié aussi aux Larrard. En fait, la commission militaire présidée par Jean-Baptiste Lacombe connut deux phases selon Philippe Gardey qui vient de publier une très intéressante étude sur les négociants et marchands de Bordeaux (1780-1830). Durant la première phase, d'octobre 1793 à mars 1794, elle adopta un rythme modéré, s'attaquant surtout aux "aristocrates", tandis que Lacombe négociait à titre privé des enveloppes pour épargner certaines victimes potentielles : le 4 mars Antoine Journu fut décapité car son père avait acquis la charge anoblissante de secrétaire du roi près le parlement de Dijon et lui la baronnie de St Magne, mais son frère Bernard Journu-

Aubert fut oublié après avoir payé à Lacombe 76 200 livres sur les 300 000 initialement réclamées. Robespierre perçut ces disfonctionnements et accusa en avril la commission "de s'être montrée indigne de la confiance du peuple en condamnant seulement à de fortes amendes des négociants que dans ses jugements mêmes elle reconnaissait contre-révolutionnaires, et par conséquent dignes de mort aux yeux de la loi". Dès mai les statistiques s'emballèrent donc et tant Paris que Peyronnet en firent les frais en juin avant que le 9 thermidor vienne interrompre la curée... et que Lacombe soit envoyé devant ses juges !

Les familles étaient en lambeaux et les fortunes dévastées. Il fallait reconstruire les liens sociaux dans un contexte économique difficile. Cela passait par le mariage des veuves, sauf Jeanne Justine Ducos qui se consacra à l'éducation de son fils. Jeanne Agathe Lavaud épousa le deuxième fils Ducos, Jean François Henri, qui, en 1795 après sa campagne militaire sur la frontière espagnole, revint à Bordeaux s'installer comme négociant, et y entretenir la flamme républicaine de la famille si bien que la seconde république en fera à 73 ans l'éphémère commissaire de la République pour la Gironde.

La veuve d'Antoine Journu, Marie Victoire Dutemple, épousa son cousin germain Jean-Baptiste Paris qui s'intégra par cette union à la maison Journu Frères qui abrita tous les rescapés du clan, tel qu'Henri Jean Etienne Boyer-Fonfrède et Jean François Armand Ducos après l'échec de leur entreprise commune. Le comptoir des Journu sut se maintenir alors que les Lavaud disparaissaient et que les Boyer-Fonfrède étaient ruinés au point que l'orphelin de père, Henri Jean Etienne, pourtant élu député en 1831, dut démissionner faute de pouvoir prouver qu'il payait bien le cens électoral de 500 francs nécessaire pour exercer cette fonction. Alors que son grand-père avait été un des plus riches négociants de la ville, il n'avait qu'une méchante propriété dans le palus inondé de Montferrand entre Garonne et Dordogne ! Les Ducos n'avaient jamais été aussi riches que les Boyer-

Fonfrède et le dernier fils, Jean François Armand, ne vivait que de son négoce et il retrouva les mots de son père lorsqu'il dut retirer son fils Théodore du collège de Sorèze pour le faire travailler dans le négoce familial "Aussitôt à Bordeaux, tu entreras au comptoir où tu feras tout ce que nous voudrions, où sur toute chose tu ne perdras pas une minute à parler et raisonner inutilement quand tu seras occupé". "Nous sommes cinq qui pâlissons du matin au soir sur nos bureaux et quand le jour recommence nous y revenons avec furie ; nous ne pouvons nous entendre que comme cela et il faudra que tu te soumettes ou bien je serai obligé de te placer ailleurs que chez nous. J'espère que tu ne me donneras pas ce chagrin" et de préciser ce lui faudra faire "Une chose importante pour toi sera de suivre toutes les affaires, de bien remarquer comment elles se traitent et de ne pas perdre une occasion de tout voir par toi-même. Aller chez les courtiers, voir toutes les marchandises, en écouter parler, rapprocher ton opinion sur la qualité de celle de personnes qui s'y connaissent mieux que toi".

Les Ducos du XIXème, entre politique et préfectorale

Le seul membre de la tribu à s'être distingué sur le plan politique sous la Restauration est Henri Jean Etienne Boyer-Fonfrède qui fonda le journal La Tribune de la Gironde en 1819, dont la parution fut écourtée lorsque les ultras de Bordeaux en brûlèrent les exemplaires au théâtre trois mois après son lancement, puis L'Indicateur de Bordeaux en 1826 qui acquit sa pleine notoriété dans la campagne de lutte contre les ordonnances de Charles X qui débouchèrent sur la révolution de juillet et l'avènement de Louis-Philippe. C'est lui qui eut l'idée d'aller chercher son oncle Jean François Armand Ducos dans sa retraite campagnarde pour en faire le sous-préfet de La Réole le 23 août 1830. Il fut bien accueilli dans cette nouvelle fonction et reçut la Légion d'honneur en 1832, à 54 ans. Mais en 1847, il se sentit vieux (69 ans) et demanda

un poste plus tranquille de conseiller de préfecture à Bordeaux.

Ses notes sont très bonnes mais laissent percevoir un léger décalage générationnel et une pointe républicaine :

"Le plus souvent le cul sur sa selle ou la plume à la main.....à cette activité se mêle quelque peu d'inquiétude et de raideur qui attire parfois l'inimitié, du moins des discussions assez vives" " Les opinions de monsieur Ducos sont un peu plus vives que celles de la plupart des constitutionnels de la Gironde. Il y a quelques pointes : le clergé entre autres sur lequel il a conservé quelques uns des préjugés du temps du Directoire." "Il a un instinct d'ordre très prononcé, du respect pour sa propre magistrature, dont il ne laissera jamais compromettre le droit, un dévouement pour la personne du roi Louis-Philippe et la conviction que le système dans lequel nous marchons est le bon"

Un de ses fils continuera dans la voie de son père dans la préfectorale, mais avant de l'y suivre, arrêtons nous sur le fils aîné, Théodore, qui a assuré la notoriété la plus forte de la famille et a eu le cursus honorum le plus accompli.

1 - LE MINISTRE DE LA MARINE

Théodore était un négociant comme ses aïeux et heureusement pour lui car sa patente représentait plus de 70% de ses impôts, ce qui lui a évité la mésaventure qu'avait connu son cousin Boyer-Fonfrède en 1831. Mais, comme son oncle Jean-François Ducos, c'était un négociant qui ne rêvait que de politique. Sous la monarchie de juillet le monde politique se divisait en quatre partis : les légitimistes qui montraient un dédain affirmé pour le régime parlementaire de Louis-Philippe (les Journu et les Paris étaient de cette tendance), les orléanistes qui aimaient le nouveau régime (Henri Jean Etienne Boyer-Fonfrède en était), les opposants dynastiques qui étaient d'accord avec le système parlementaire mais contestaient un gouvernement trop conservateur et, enfin,

les républicains qui voulaient abroger la royauté, même constitutionnelle. Il se lança dans l'arène en 1833 en se faisant élire conseiller général en s'affichant comme opposant dynastique. Son élection de député de la ville de Bordeaux en 1834 fut pour lui une bonne surprise d'autant que la partie fut disputée avec en face de lui un des plus brillants avocats du barreau de Bordeaux, fidèle orléaniste qui fit par la suite une brillante carrière, Jules Dufaure, et Bernard Auguste Journu, son parent. Au premier tour il recueillit 247 voix contre 216 à Jules Dufaure et 156 à Bernard Auguste Journu. Il emporta le duel avec Dufaure au second tour par 358 voix contre 170. Ce succès se reproduisit en 1837, 39, 42 et 46 bien que la majorité lui ait opposé des concurrents de poids : David Johnston, maire de la ville en 39 et le ministre des finances, Lacave Laplagne, en 42. Ses succès répétés épuisèrent la majorité qui ne lui opposa plus personne en 46. Il prenait cependant des positions dérangeantes : dans cette ville de négoce, il était favorable à l'ouverture des frontières, fidèle à la voie libérale du libre-échange, il s'opposa à la colonisation de l'Algérie en 1837 et, en 1842, avec Lamartine, il soutint le droit de vote pour tous pour la liste des jurys, enfin il participa à la campagne des banquets qui fut le déclencheur direct du soulèvement de février 1848.

L'avènement du suffrage universel est le grand changement apporté par la révolution de 1848. Situé à gauche de l'échiquier politique de la monarchie de juillet, Théodore fut brillamment élu au 5ème rang sur 13 des députés de la Gironde avec 107 406 voix. Mais le nouveau régime effraie notre bourgeois bordelais et Théodore déclare : "Nous voulons la République par l'ordre ; nous ne marchons point avec ceux qui voudraient la République par l'anarchie". Cette évolution vers la droite ne fut pas perçue par ses électeurs qui lui préférèrent des candidats de tradition conservatrice plus ancienne comme son parent, Bernard Auguste Journu, élu en mai 1849 au 10ème rang sur 13 postes à pourvoir avec 68 444 voix alors que Théodore n'arrivait

qu'au 27ème rang avec 27 648 voix. Cet échec fut pour lui une très grosse déception dont il ne sortit que grâce à l'appui du Parti de l'Ordre à Paris qui le présenta à une élection partielle dans la capitale en juillet de la même année. Il y fut élu au 9ème rang sur 11 postes à pourvoir avec 116 189 voix sur 234 588 votants. Cet échec girondin a contribué à l'éloigner de Bordeaux et à faire de lui un parisien. Depuis de nombreux mois il s'était lié à une jeune femme (elle avait 20 ans de moins que lui), elle aussi immigrante à Paris (elle venait de la Haute-Marne), Anne Joly, avec laquelle il eut son fils le 18 juin 1849 et sa fille le 30 avril 1851. Théodore et Anne se marièrent à Auteuil le 12 juin suivant.

Le monde politique parisien est alors complexe car le Prince-Président Louis Napoléon Bonaparte est certes au sommet de l'Etat, mais sans troupe car le parlement est peuplé de conservateurs légitimistes ou orléanistes qui comptent bien reprendre la main à la fin de son mandat ; avec en plus quelques généraux, Changarnier à droite, et Cavaignac à gauche, qui pourraient aspirer à un avenir politique. Début 1851, c'est plutôt le premier qui embarrasse le président qui fait la tournée des garnisons et ne manque pas de se faire applaudir au cri de "Vive Napoléon". Changarnier, commandant de la division de Paris et de la Garde Nationale a interdit ces manifestations...c'est donc l'homme à abattre. Le président veut remanier le gouvernement sans effrayer les députés et procéder ensuite à l'élimination du susdit général. Il fait donc rentrer au ministère de la Marine Théodore Ducos et le général Michel de Regnaud de Saint Jean d'Angély à la Guerre le 9 janvier 1851. Ils n'y resteront que 15 jours, le temps de destituer le général Changarnier. Théodore était informé du but poursuivi dès le début de l'opération mais avait fait promettre au ministre des finances, Achille Fould, qui l'avait démarché, que la constitution serait respectée. Elle fut cependant violée le 2 décembre suivant mais le président, reconnaissant le service rendu en janvier, réinstalla Théodore dès le 3 décembre au même ministère tandis que celui

de la Guerre était attribué au général Armand de Saint Arnaud, un des quelques collaborateurs du président Louis Napoléon Bonaparte à avoir conçu et dirigé le coup d'état.

Comme ministre de la marine, Théodore est intervenu à un moment crucial, celui de la révolution technique marquée par l'introduction de la machine à vapeur couplée à une hélice et à l'apparition du blindage. La première innovation avait été initiée avant son entrée en fonction, en 1848 quand avait été mis en chantier un vaisseau de 90 canons entièrement conçu autour d'une machine à vapeur de 900 chevaux actionnant une hélice, ce qui réduisait la voilure à un rôle subsidiaire et libérait le bateau des contraintes imposées par

les roues à aube. Sans déployer ses voiles, le navire pouvait dépasser les 11 nœuds. C'est en 1853, sous son mandat, que ce navire, le Napoléon, qui surpassait alors même l'Agamemnon de la Royal Navy, fut mis en service. Théodore poursuivit la construction de répliques de ce vaisseau phare et en appela un Ville de Bordeaux. C'est lui qui lança la construction des 3 batteries flottantes blindées qui, après son décès, ont défait les forts russes de Kinburn. C'est aussi lui qui procéda à la réorganisation de l'infanterie de marine en fondant les 120 compagnies en 4 régiments spécialisés par zone géographique. Mais sa grande tâche a été de mener toute la dimension maritime de l'expédition de Crimée.



***Théodore Ducos en député de la
seconde République
(cliché BNF).***

***La rosette d'où pend un ruban est
l'insigne de la fonction de député.***

***Le vaisseau Le Napoléon
était le navire phare du Second Empire
et le Ville de Bordeaux en était la copie.
Mis en chantier en 1851, il fut lancé en 1855
et maintenu en service jusqu'en 1881,
survivant ainsi longtemps à Théodore Ducos
qui lui avait donné son nom.***



En effet début 1854, la France et l'Angleterre décidèrent de stopper l'avancée des Russes vers le détroit stratégique du Bosphore. La France n'avait jamais réalisé une opération maritime de débarquement et de soutien logistique aussi lourde puisque la dernière était le débarquement en Algérie qui se trouvait moins loin des ports français et qui fut menée avec des effectifs bien inférieurs.

D'abord les alliés hésitèrent sur leur point d'attaque. Après avoir débarqué à Gallipoli sur les Dardanelles en avril 1854, les alliés partirent au secours des ottomans sur la côte bulgare en mai, avant de se fixer sur le siège de Sébastopol. Mais un siège suppose un matériel spécifique qu'il fallu acheminer. De plus ce type d'opération suppose plus de troupes puisqu'il faut empêcher la place d'être secourue par des armées de secours. Partis avec 3 divisions en mars, les français en étaient à 10 en décembre. Cela suppose de mobiliser un grand nombre de bateaux de commerce (à voile) et de disposer sur place de remorqueurs à vapeur. Pendant la guerre, selon Jean Delmas et Philippe Masson, il a fallu transporter 310 000 hommes, 42 000 chevaux, 1 676 pièces d'artillerie et 600 000 tonnes de matériel. En plus les opérations ont été plus difficiles que prévu car le typhus a frappé 10 000 hommes sans compter

le choléra qui a emporté en septembre 1854 le maréchal de Saint Arnaud, commandant de l'armée française. Celui-ci s'était d'ailleurs plaint des conditions dans lesquelles il avait rejoint ses troupes au début de l'année. Il avait embarqué sur une corvette chargée de chevaux de troupe si bien qu'il ne pouvait pas tirer les coups de canons réglementaires pour répondre au salut des ports, de peur d'affoler sa cavalerie. En plus, il n'avait pas trouvé de vapeur de la flotte à Istanbul pour remorquer son écurie flottante !

Le surcroît de travail a épuisé Théodore qui mourut le 17 avril 1855 à Paris et le ministre d'Etat, Achille Fould rappela dans son oraison funèbre ses talents d'organisateur, mais aussi ses qualités humaines : "Affable et bon dans ses rapports avec le personnel placé sous ses ordres, depuis le chef de corps jusqu'aux derniers matelots et aux plus modestes employés". Sa famille bordelaise ne l'a pas abandonné et celui qui a déclaré le décès est Léon Ducos, négociant de 45 ans à Bordeaux, fils d'Henri, l'éphémère commissaire de la République pour la Gironde, décédé l'année précédente. L'empire fut reconnaissant de son dévouement et attribua à sa veuve une pension annuelle de 12 000 francs réversible sur ses deux enfants à raison de 3 000 francs chacun.



Anne Joly, veuve Ducos
(ce qui est cohérent avec sa robe noire),
 peinte en 1856 par
Franz Xavier Winterhalter
 (1805-1873).
 Elle a alors 37 ans
 En 1878, elle sera faite comtesse par le pape.

Toile conservée au Château de Compiègne.



Théodore et les décorations

Son caractère ne portait pas Théodore vers les décorations. C'est ainsi qu'en 1834, après son succès électoral à Bordeaux, il refusa l'ordre belge de Léopold. Mais, quand il devint ministre, il lui fallut en accepter. Ce fut d'abord ordre de la Légion d'honneur dont il parcourut les étapes à grande vitesse : chevalier le 10 février 1852, officier le 10 mai, commandeur le 9 décembre puis grand officier le 9 mai 1854. Ensuite vinrent les décorations de nature diplomatique accordées par des pays maritime. De haut en bas, on distingue la rosette de la Légion d'Honneur, la grande croix de l'ordre constantinien de Saint Georges (Naples), l'ordre de Pie IX (Saint Siège) et l'ordre de la Rose du Brésil. En travers de la poitrine, c'est le cordon rouge de grand officier de la Légion d'honneur.

(Cliché BNF)

2 - LES PRÉFETS

Jean Etienne Jules Ducos est né à Bordeaux le 20 avril 1808 de Jean François Armand et travailla au commerce de son père avec son frère aîné Théodore. Licencié en droit, il fut un collaborateur de son père à la sous-préfecture de La Réole avant d'être nommé en 1838 sous-préfet de Paimboeuf où il put faire valoir son expérience maritime. Il fit si bien qu'il parvint en 1842 à ramener sa circonscription dans le giron de la majorité dynastique, et, lors de son départ en mai 1845, la municipalité improvisa un banquet de 60 couverts pour lui manifester sa reconnaissance. Il y gagna sa Légion d'honneur à 37 ans. Les affectations se suivent ensuite rapidement, Morlaix en 1847, Gray en 1848, grâce à l'intervention de son frère et de Lamartine, Béziers en 1851 puis enfin la préfecture d'Agen en 1852. Il y accueille l'Empereur en tournée, noue de bonnes relations avec le conseil général et se marie avec une jeune fille de la région l'année suivante...mais les choses se gâtent à partir de 1855 : le maire de la commune du Menne le traite de despote, la rumeur courre qu'il a favorisé indûment la nourrice de son fils, il est maladroit dans une

expropriation destinée à construire la prison et le palais de justice d'Agen....et surtout son frère n'est plus là pour le protéger. Aussi le 11 avril 1858 est-il mis en non activité. Il décède l'année suivante d'une fièvre cérébrale laissant sa veuve de 30 ans à peine avec deux enfants.

Son fils, Gustave Adolphe Henri est né à Agen le 21 mai 1857. Brillant élève de la faculté de droit de Bordeaux, il réussit le concours d'auditeur du conseil d'Etat qu'il intègre en décembre 1879, mais très vite se rapproche du monde politique pour devenir chef de cabinet du ministre de la Marine du ministère Gambetta, Gougeard. A la chute du cabinet en janvier 1882, il reste au ministère comme membre de la commission du contentieux avant de passer dans le cabinet de divers ministres, Hérisson au commerce, Clamergeran aux finances pour revenir en janvier 1886 au ministère de la Marine avec la responsabilité de la comptabilité. Au passage, il a reçu sa Légion d'honneur en 1883, à l'âge de 26 ans, ce qui est un record. Ayant atteint le grade de maître des requêtes au Conseil d'Etat, il est nommé en 1888 préfet du Jura où il se rend avec sa mère dont le Petit Bourguignon salue le talent d'organisatrice du

bal de la préfecture. Mais en 1891, ses relations avec les élus du département se tendent et l'Union Républicaine du Jura publie une lettre du président du conseil général dénonçant son autoritarisme et sa mise en œuvre brutale de la mise en conformité de la comptabilité des communes avec la loi. Cette protestation fut soutenue par les sénateurs et députés du département, si bien qu'en novembre, il fut muté à Privas dans l'Ardèche, puis en 1893 à Constantine, en Algérie, où à peine arrivé, il demanda sa mise en disponibilité. Il opéra alors dans des activités privées qui tournèrent mal puisqu'il fut condamné en 1909 par la cour d'appel de Paris pour infraction à la loi sur les sociétés, ce qui lui valut d'être rayé du matricule de l'ordre de la Légion d'honneur et de l'honorariat du grade de maître des requêtes au Conseil d'Etat. Il mourut à Bordeaux, toujours célibataire, le 8 mars 1933.

Ses notes et appréciations concordent :

- un vice-président du Conseil d'Etat écrit en 1888 "Les qualités de caractère dominant mais elles pourraient être déviées par l'ambition et les calculs d'intérêt. Pourra être un agent ferme et énergique, et sera maniable pour ses chefs tant qu'il les croira en solide possession du pouvoir" "esprit habile ; l'imperfection viendra de l'excès d'habileté" "intelligence très développée mais très discutée au point de vue des décisions à prendre" "goûts personnels modestes"
- un ministre de la marine nommé après le départ de l'intéressé du ministère "Très intelligent, très instruit, beaucoup d'initiative. M Ducos a une grande confiance en lui-même. L'âge tempérera cette tendance à la présomption et le rendra moins absolu" "instruction étendue, beaucoup de facilité et d'aptitude, très remarquable au travail. Expose ses idées avec art ; on le dit très séduisant".

Avant de fermer ce dossier préfectoral je voudrais toutefois évoquer brièvement deux carrières de préfets dont j'ai pu connaître le détail bien qu'ils aient opéré plus tardivement :

- le premier est Joseph Chaigneau, né en Gironde en 1895 et apparenté à Ma Kyky par sa femme, Marie Françoise Giron ; notre lien généalogique remonte aux Fourcade de Pau auxquels se rattachent aussi les Bernis. Chaigneau n'était que bachelier en droit et diplômé d'une école de commerce lorsqu'il partit à la guerre de 14-18 qu'il termina brillamment comme sous-lieutenant avec la médaille militaire et une croix de guerre avec palme et étoile. C'est avec ce bagage qu'il entra en 1919 dans la carrière préfectorale comme attaché au cabinet du préfet de la Gironde. En 1924, il obtint sa sous-préfecture à Loches avant de passer en 1926 dans des cabinets ministériels, le plus souvent à la suite de Raoul Péret, député radical-socialiste de la Vienne, jusqu'en 1930, puis ensuite d'un député radical-socialiste d'Indre-et-Loire, Paul Bernier. Il réintégra la préfectorale en 1934 comme secrétaire général (équivalent du sous-préfet du chef-lieu de département) du Bas-Rhin et il obtint sa première préfecture (les Basses-Alpes) en 1939 pour accomplir sa courte mais intense carrière pendant la guerre : préfet intérimaire (6 mois) du Tarn en 1940 puis préfet d'Indre-et-Loire la même année, de Seine-et-Marne en 41 puis des Alpes Maritimes en 43. Arrêté à Cannes par la Gestapo, il fut interné en Allemagne puis rapatrié en France pour être mis à la retraite à la Libération. Il devint alors président de la Banque de le Cité, propriété d'une famille juive qu'il avait sauvée quand il était préfet à Nice. Il est noté comme "fonctionnaire de valeur possédant d'indiscutables qualités d'intelligence et un remarquable animateur"
- Le second est Lucien Carcassès, dont un ami, Régis Bezard-Falgas, son neveu, a pu consulter le dossier pour écrire un livre de souvenir. Lucien Carcassès est né à Toulouse en 1911 et a fait des études plus complètes que le précédent puisqu'il avait une licence ès lettres et une autre en droit. Il devint attaché de cabinet de Flandin en 1935/36 (un des leaders de la droite libérale dans les années trente, souvent ministre) puis son assistant parlementaire. Après la démobilisation, il

intégra la préfectorale comme sous-préfet d'Albertville (Savoie) début 1941 et passa l'année suivante à Saint-Julien en Genevois (Haute-Savoie) avant de s'évader, via l'Espagne, en Afrique du Nord où il fut envoyé à Bizerte pour y réinstaller la population que les bombardements de 1943 avaient fait fuir. Il regagna la métropole durant l'été 1944 et il fut nommé sous-préfet de Briey (Meurthe-et-Moselle) en mars 1945 qu'il quitta en novembre 1948 après un conflit ouvrier pour devenir secrétaire général des Basses-Pyrénées. Il "monte" alors à Paris comme directeur de cabinet de Jacques Fourcade, président de l'Assemblée de l'Union Française en 1950, puis comme chef de cabinet de Pierre de Chevigné, secrétaire d'Etat MRP à la Guerre. En janvier 1952, il rejoignit enfin sa première préfecture au Puy-en-Velais (Haute-Loire) qu'il quitta pour le Tarn en juillet 1954. Fin 1958 tout bascula car la France était passée de la IVème à la Vème République. Cependant Lucien Carcassès resta dans le corps et fut affecté en mai 1959 au département des Vosges mais en 1961 un candidat gaulliste échoua dans une élection partielle au conseil général et le préfet fut alors placé en position hors cadre, ce que réprochèrent à l'unanimité les 25 conseillers généraux. En janvier 1962, il fut nommé préfet du département des Oasis, sachant dès le début que cette partie du Sahara devait être abandonnée tôt ou tard, ce que confirma l'accord d'Evian. Il quitta Ouargla le 11 juillet de la même année. Ce fut son dernier poste. Comme Chaigneau, il était officier de la Légion d'honneur.

Tous ces exemples montrent que le temps de présence dans un poste a tendu à se raccourcir : Armand a été sous-préfet de La Réole pendant 17 ans et son fils, Jules est resté 7 ans à Paimboeuf et 6 à Agen, mais Henri n'est resté que 3 ans à Lons-le-Saunier, exactement la durée du séjour de Chaigneau à Melun et de Carcassès au Puy ; celui-ci battra un « record » à Albi (4 ans). Méfiance du gouvernement, soucieux de ne pas ancrer un

fonctionnaire dans une région où il pourrait acquérir une influence dangereuse ? Ou plus simplement effet de la politique locale (Jules et Henri Ducos en ont fait les frais) ou nationale (comme Chaigneau ou Carcassès) ? Il faut dire que, depuis le début de la IIIème République, l'alternance de postes de fonctionnaire avec ceux plus politiques dans les cabinets ministériels a contribué à donner une couleur partisane à ces fonctionnaires et à les rendre plus sensibles aux changements politiques. Toutefois le statut particulier de ce corps leur permettant de conserver un revenu minimum même quand ils sont retirés du service actif rend les malheurs de leur carrière plus supportables.

La dernière génération

Pour terminer notre revue des Ducos il nous reste à retrouver la famille de Théodore au lendemain du décès du ministre, notamment à travers son fils, Paul Emile Théodore, qui obtint une place d'attaché au ministère des Affaires Etrangères en juillet 1875, au lendemain de l'obtention de sa licence en droit. En fait il fit toute sa carrière à l'administration centrale, principalement à la sous-direction du contentieux, sauf pendant le stage annuel obligatoire à l'étranger. En février 1877 il fut donc envoyé comme attaché à l'ambassade de France auprès du Saint-Siège mais, dès le mois d'avril l'ambassadeur demande son départ immédiat. Il finit donc son affectation à l'étranger en Suisse mais rapporta de son court passage à Rome la croix de chevalier de Saint-Grégoire le Grand. Ce fut sa seule expérience hors du territoire national, ce qui ne favorisa pas sa carrière. En 1891, il n'était donc que commis principal au service du protectorat avec le grade d'attaché de seconde classe lorsque son poste fut supprimé. Le ministère lui proposa alors de partir comme secrétaire à la légation de France à Mexico, poste qu'il refusa car l'éloignement l'aurait empêché d'être présent auprès de sa mère en cas de problème. En effet il avait peu connu son père et sa mère l'avait attiré vers sa région où ils avaient acheté en 1886 les ruines de l'abbaye des prémontrés

(chanoines réguliers de Saint-Augustin) de Septfontaine en Haute-Marne (commune de Blancheville) qu'il restaura et où il mourut célibataire, le 10 mars 1913.

Son passage aux affaires étrangères n'avait toutefois pas été inutile car il lui permit de satisfaire sa soif des honneurs en collectionnant les ordres les plus exotiques : en 1881 il reçut la croix de l'ordre grec du Saint-Sauveur et la croix d'officier de 3ème classe du Nichan Iftikar (tunisien), en 1884 l'insigne de 4ème classe du buste du Libérateur (Venezuela), en 1886 il fut fait chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, l'année suivante il fut reçu officier du Dragon d'Annam (Indochine) et commandeur de l'ordre du Christ du Portugal, en 1888 il fut fait chevalier de la Légion

d'honneur et, après son départ du ministère, il ajouta la croix de commandeur de l'ordre espagnol d'Isabelle la Catholique en 1894. Il faut dire que lui et sa mère étaient aussi très sensibles aux honneurs du Saint-Siège puisqu'avant même son passage éclair à Rome, il avait été créé comte palatin en 1868 et qu'en 1878 sa mère avait été faite comtesse, sa sœur dame du Saint-Sépulcre et lui camérier secret de Pie IX (après 1870 le pape n'est plus à la tête d'un Etat et doit trouver des ressources de substitution).

Rappelons enfin que c'est Paul Emile Théodore qui a déposé les papiers de son père aux Archives Nationales, preuve de son amour filial et de son attachement à l'histoire de sa famille. Ces lignes lui doivent beaucoup.



Abbaye de Septfontaine, fondée en 1135, a beaucoup souffert des guerres de religion avant d'être rebâtie aux XVIIème et XVIIIème siècles. La Révolution a fortement endommagé les lieux et notamment entraîné la destruction de la nef de l'église. Rachetée en 1886 par la famille Ducos, ceux-ci l'ont restaurée, notamment le clocher sur la droite de la photo.

LES CAZOTTE

JACQUES CAZOTTE

Jacques Cazotte est né à Dijon en 1719 d'une famille de vigneron et négociants en vin. Son père était greffier du parlement de Bourgogne et soigna son éducation avec des études secondaires sur place chez les jésuites puis à Paris pour y faire son droit. Dès 1740, il se mit à fréquenter les salons littéraires et à montrer moins d'assiduité auprès du procureur au Chatelet chez qui il pratiquait son droit. L'année suivante il eut quelque succès avec son premier conte "La patte du chat" et rentra dans les bonnes grâces des hommes d'influence, tel que le ministre de la marine, Maurepas, qui l'embaucha comme écrivain dans son administration puis en fit un contrôleur de la marine et l'envoya à La Martinique. Au début tout se passa bien, il défendit le Fort Saint Pierre contre une attaque anglaise et épousa la fille du premier juge de l'île, Roignan. Mais l'affaire se termina mal car ses relations avec le gouverneur se détériorèrent et il fut renvoyé à la métropole en 1761 avec le brillant titre de commissaire général de marine...mais sans pension. Il s'installa alors sur une propriété viticole de famille mais resta en contact avec le milieu culturel parisien et publia en 1772 le court roman qui fait encore sa renommée, "Le Diable Amoureux". C'est un divertissement plein de fantaisie et d'imagination qui correspond exactement au portrait que fit de lui Perroneau (1715-1783) dans les années 1760, actuellement exposé à la National Gallery à Londres. Son fils le décrit ainsi : "D'une taille avantageuse, de beaux yeux bleus pleins de gaieté, de sentiment et de vivacité, animaient sa physionomie couronnée par des cheveux blancs qui bouclaient naturellement"

Mais sous l'élégance du texte, il y a le sujet qui porte sur la cohabitation du héros avec le diable qu'il a provoqué. Et ce souci du surnaturel va posséder son esprit dans la fin de ses jours si bien qu'il va paraître bizarre, voire obsédé par un mysticisme peu à la mode en pleine Révolution Française. Il fut donc arrêté et emprisonné à l'Abbaye le 10 août 1792,

c'est-à-dire juste avant que Danton provoquât le massacre de septembre pendant lequel il n'y eut pas de procès mais des égorgeurs stipendiés qui vidèrent les prisons. Sa fille, Elisabeth protégea son père de 73 ans pendant les massacres comme le raconte son fils, Jacques Scevole : "La taille d'Elisabeth était peu élevée, mais sa tête était d'une grande beauté : des yeux bleus de la plus touchante expression, des cheveux d'un bois d'ébène, un teint de lis et de roses ; cet ensemble était le plus bel idéal des poètes. Joignez-y le plus aimable sourire presque constamment sur les lèvres, et quelque chose de céleste dans la physionomie. Les marseillais (gardes nationaux et volontaires montés à Paris pour renforcer la Révolution) qui circulaient parmi les prisonniers attachèrent les yeux sur elle : la vertu sous des formes si séduisantes les subjuga, et leur arracha la promesse de l'aider à sauver son père". Mais s'il échappa aux massacres, il n'en fut pas moins convoqué devant le tribunal révolutionnaire puis amené à l'échafaud de la place du Carrousel le 25 septembre en dépit des efforts d'Elisabeth qui, faisant un bouclier de son corps lors du transfert de son père à La Conciergerie, s'écria "C'est mon père, ce vieillard innocent, on n'arrivera à son cœur qu'après avoir percé le mien". L'histoire





Clichés BNF

rapporte les dernières paroles du vieillard : “ Je meurs comme j’ai vécu, fidèle à Dieu et à mon roi”. Des gravures populaires nous conservent la mémoire des acteurs de ces journées dramatiques.

Elisabeth est morte en couche peu après son mariage en 1800, Simon Henri, ancien officier au régiment de Poitou, émigra et servit dans l’armée anglaise ; il mourut à la Dominique après avoir épousé une martiniquaise, Marie Sophie Lafond. L’autre fils est Jacques Scevole, né en 1764 dans la propriété vinicole familiale de Pierry ; fort de l’aide de son cousin Benoit Bernard Cazotte, lieutenant de vaisseau à Brest, il s’engagea comme volontaire dans l’escadre de l’amiral d’Estaing qui partit début 1778 au secours des “insurgents” comme on appelait à l’époque les rebelles nord américains. Après des échecs devant New York, Newport et Sainte-Lucie, l’escadre réussit à prendre l’île de la Grenade et à défaire l’escadre anglaise de Byrn en juillet 1779. La suite fut moins brillante avec un échec pour aider les “insurgents” à reprendre Savannah en Géorgie le 25 octobre 1779 puis pour les aider à résister à Charleston en Caroline du sud. Jacques Scevole était alors lieutenant d’un bateau transport saisi à La Grenade, nommé l’Aventure, qui fut pris



MADemoiselle CAZOTTE

d’assaut par les anglais en mai 1780. Prisonnier échangé, il fut ramené en France et partit s’engager dans les gardes Hessoises (en Allemagne) grâce à la recommandation de son père qui connaissait Frédéric II de Prusse. De retour en France, après un nouvel engagement dans la marine, sur la corvette la Brune, il devint commandant de la garde nationale de Pierry, ce qui l’amena à être présent à Epernay quand la famille royale revint, sous bonne garde, de Varennes vers Paris. On se doute que la foule était très hostile et que ce ne fut pas une sinécure que d’être désigné comme le chef du détachement de la garde nationale locale chargé de protéger l’auberge où dormit Louis XVI et sa famille. Jacques Scevole joua très bien son rôle, rassurant en allemand Marie-Antoinette en lui disant “Méprisez cette fureur ; Dieu est au-dessus de tout”, portant le Dauphin dans ses bras jusqu’à la chambre de l’auberge et protégeant madame de Tourzel, gouvernante des enfants royaux, lors du départ. Une telle sollicitude fut remarquée par la famille royale qui écrivit une lettre de félicitation au père. Lorsque le roi put constituer sa garde constitutionnelle en novembre 1791, il ne manqua pas d’y nommer lieutenant Jacques Scevole. Il y resta jusqu’au licenciement du corps par décision de l’assemblée en mai 1792.

L'année suivante il émigra et se battit dans divers corps au service de l'Angleterre, combattant aux frontières du pays (bataille de Hondschoote le 8 septembre 1793, débarquement de Quiberon le 27 juin 1795) puis au Portugal comme capitaine d'artillerie. Il termina sa carrière comme commandant du dépôt du régiment d'artillerie de Rotalier à l'île de Wight, entouré d'une jeune française trouvée sur place qu'il épousa, Ursule Amiel, et de son cousin Bernard qui vivait à Londres depuis qu'il avait conduit de Toulon à Portsmouth la frégate l'Aréthuse en mars 1794.

Finalement Jacques Scevole revint en France en 1802 après la paix d'Amiens. Dès le retour des Bourbons, cet homme d'aventure sut rappeler le supplice de son père, l'héroïsme de sa sœur, la rencontre de son cousin Bernard avec le futur Louis XVIII le 22 mai 1814 à Bath, son dévouement au roi. Il put ainsi accumuler les faveurs, pensions, décoration (chevalier de Saint-Louis le 27 novembre 1814), postes (trésorier de la prévôté de l'hôtel du roi de 1815 à 1817 puis conservateur de la bibliothèque de la ville de Versailles) et places pour un neveu et pour son fils aux affaires étrangères. Sa vie nous est connue grâce au livre, Témoignage d'un Royaliste, qu'il publia à Paris en 1839.

Un préalable nécessaire : l'organisation d'un service diplomatique

De tout temps les souverains ont envoyé des ambassadeurs auprès des chefs des autres Etats. Mais ils ne le faisaient que dans des cas exceptionnels. En revanche, dès le Moyen-âge, les marchands ont ressenti la nécessité d'avoir un représentant permanent dans les ports étrangers pour servir d'intermédiaires avec les autorités et les juges d'un pays dont ils ignoraient et les coutumes et la langue. Cet intermédiaire n'était pas obligatoirement de la même nationalité qu'eux mais devait être bien implanté dans le port où ils résidaient et en relation d'affaire habituelle avec eux, ce qui implique qu'il fut lui-même négociant. Ces intermédiaires prirent le nom de consul et se

firent connaître du gouvernement de l'endroit où ils résidaient ; la lettre de reconnaissance de leur fonction est "l'exequatur". Y sont attachés des privilèges qui leur permettent d'exercer leur fonction, par exemple la dispense du logement des gens de guerre. Ce sont ces privilèges qui motivaient ces commerçants à accepter ce travail non rémunéré.

Quand les Etats se sont structurés, ils ont voulu mettre la main sur ce réseau de consuls pour avoir, à peu de frais, des représentants sur place pouvant administrer la communauté des sujets du pays et, éventuellement envoyer à l'administration de leur pays des informations sur la situation du port et le commerce qui s'y pratiquait. L'exemple le plus évident est celui de Juan Alessandro de Larrard à la fin du XVIIIème siècle puis de son fils Pere Alessandro au début du XIXème qui furent consuls du Danemark à Barcelone, alors qu'ils étaient des franco-espagnols, gros négociants sur la place. En contrepartie le roi du Danemark les autorisa à porter l'habit bleu à ses couleurs.

La France fut un des premiers Etats à fonctionnariser ses consuls...ou du moins les plus importants. Normalement les consuls marchands de la France sont appelés agents consulaires. Mais ils sont difficiles à distinguer car ils portent un uniforme semblable à celui de leurs confrères payés par l'Etat et quelque fois, pour les remercier de leur service, la République leur accorde des titres à l'intitulé ambigu, tels que vice-consul ou consul honoraire.

Dans la hiérarchie consulaire, le consul a au-dessous de lui un chancelier, chargé à ses côtés de tenir l'état civil des français expatriés, le greffe des conflits au sein de cette communauté et, d'une façon générale, toutes les archives du poste. Il peut aussi avoir un vice-consul détaché dans un poste considéré comme satellite du consulat. Enfin au dernier échelon, on trouve les agents consulaires dans les villes moins importantes, telle que le port péruvien de Pisco où servait jusqu'en 1894 Eugène Rigobert Pradinet, cousin des

Craman. Au-dessus du consul se trouve un consul général ayant une fonction de coordination et de contrôle sur les consulats de France dans le pays ou la zone géographique. Dans la pratique, compte-tenu des congés, maladies voire décès, le poste se débrouille comme il peut et il est commun de voir un agent occuper à titre plus ou moins temporaire une fonction au-dessus de son grade. De plus on s'aide entre diplomates de différentes nations et un agent français peut assurer l'intérim de son collègue d'un autre pays...ce qui lui vaut souvent de recevoir en remerciement une décoration plus ou moins exotique. C'est ainsi que Charles Ferdinand Cazotte assura en 1861 l'intérim du chargé d'affaire italien au Chili, ce qui lui valut de devenir chevalier de Saint Maurice et Saint Lazare de Sardaigne.

Evidemment, à côté des consulats, la France a envoyé des représentants spécialisés dans les relations intergouvernementales dans des ambassades permanentes ou légations. Mais constituer un tel réseau est coûteux et dans le cas où la France n'a ni ambassadeur ni ministre plénipotentiaire sur place, c'est le consul qui s'en charge ; il est alors dit "chargé d'affaire". Henry Nicolas Scevole Cazotte, consul général de France au Chili, signa ainsi un traité d'amitié, de commerce et de navigation avec le Chili en 1847, prérogative normalement réservée à un ambassadeur. La hiérarchie des grades en ambassade part des secrétaires jusqu'aux ministres plénipotentiaires en passant par les conseillers. La dignité d'ambassadeur de France est très rarement accordée.



Eugène Rigobert Pradinet,
agent consulaire de France
à Pisco, Pérou
Photo prise et coloriée
à Toulouse dans le
dernier quart du XIX^{ème} siècle

Les Cazotte au service de la diplomatie

Au début du XIX^{ème} siècle, c'est donc Jacques Scevole Cazotte qui va s'employer à placer la famille dans le corps diplomatique et le premier à bénéficier de son entree est son neveu Henry Nicolas Scevole né au Diamant, à La Martinique, en 1802. Il avait été envoyé par son père, Simon Henri, à Paris puisqu'il put produire en septembre 1821 un certificat de présence pendant 4 ans au collège de Bourbon ; mais le quota d'élèves consuls était plein et il fallut attendre la démission de l'un d'eux pour introduire le jeune martiniquais dans le circuit, en raison de sa maîtrise de l'anglais, de ses rudiments d'italien, de ses connaissances dans le dessin et, surtout, du code du commerce. C'est ainsi qu'il rentra dans le corps en février 1824 et fut envoyé en tournée dans les consulats à l'étranger en 1825. Après 6 mois à Amsterdam, il fut muté à Rio de Janeiro où il fut titularisé comme vice-consul en 1829. En 31, il passa à Lima et l'année suivante à Valparaiso. où il devint consul de 2^{ème} classe. Tout va alors très vite puisqu'il reçoit la Légion d'honneur, passe consul de 1^{ère} classe puis est transféré à la capitale, Santiago, en 1839 comme consul général et chargé d'affaire puisqu'il n'y a à cette époque ni ambassade ni légation de France au Chili. Ce parcours lui permit d'être promu officier de la Légion d'honneur en 1847, puis commandeur en 56. L'année suivante, âgé de 55 ans, il quitta le Chili pour partir à la retraite avec des témoignages de gratitude du gouvernement chilien et des chargés d'affaire des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Il est décédé en 1869. Il semble avoir épousé une chilienne et son fils, Louis Albert Scevole, conseiller honoraire d'ambassade du Chili, chevalier de la Légion d'honneur, est mort en 1918 à Paris, où il avait servi comme attaché à la légation de son pays de 1877 à 1882.

La carrière de Charles Ferdinand, né à Versailles en 1820 et fils de Jacques Scevole, ressemble à celle de son cousin. Comme lui il ne réussit pas à intégrer tout de suite le corps des élèves consuls et se trouva placé en surnuméraire en 1841 pour intégrer le corps

en 43. Là commence la tournée des consulats qui durera 7 ans le menant à Barcelone, Lima, Arica (au Pérou), Smyrne puis Panama où il fut enfin titularisé comme consul de 2^{ème} classe en 1852 à la demande de la colonie française locale. Mais aussitôt il fut envoyé à Valparaiso, poste où son cousin avait été nommé 20 ans avant. Promu consul de 1^{ère} classe et chevalier de la Légion d'honneur, il partit à Santiago pour assurer l'intérim du consul général en 1861, poste que son cousin n'avait quitté que 4 ans plus tôt. Lui-même ne semble pas avoir voulu rester dans les pas de son parent et, à sa demande, fut affecté au consulat de San Francisco en 1863. Arrivé là en pleine guerre du Mexique, il parvint à stopper une livraison de 20 000 fusils destinée aux rebelles mexicains. Ce coup d'éclat lui valut de recevoir de l'Empereur Maximilien la décoration d'officier de l'ordre impérial de la Guadalupe, la croix d'officier de la Légion d'honneur et de voir son poste de San Francisco élevé au rang de consulat général. Malheureusement la petite vérole l'emporta le 18 février 1869, laissant sa femme, une péruvienne épousée en 1848, seule avec 5 enfants. A 49 ans, il n'avait pas les 30 annuités de carrière nécessaires pour avoir une pension mais le ministère prit tout en charge : le retour en France, un bureau de tabac pour la mère et la formation des enfants. Ce sont eux que nous allons évoquer dans les lignes suivantes.

1 - Alexandre Charles Jacques est né à Valparaiso en 1853 et, après sa licence en droit passa le concours des attachés surnuméraires qui lui ouvrit dès 1876 la tournée des postes consulaires : Le Caire, Alexandrie, Barcelone, Alicante avant de revenir à Paris en 1882 pour faire une carrière au ministère qui l'amena au grade de ministre plénipotentiaire de 1^{ère} classe, officier de la Légion d'honneur, et à la fonction de sous-directeur de la direction des affaires consulaires et commerciales en 1894. Mais c'est surtout un diplomate moderne qui représente la France dans les conférences internationales : celle sur la protection des

câbles sous-marins et à celle sur la détermination des unités électriques en 1883 puis la conférence internationale sanitaire en 1904 si bien qu'il sera mis hors cadre en 1908 pour devenir le directeur de l'Office International d'Hygiène Publique, poste qu'il ne quittera qu'à sa retraite en 1926, à 73 ans, pour mourir au bout de trois mois. Ses notes le décrivent comme un "très bon agent, intelligent, esprit d'ordre et de méthode très développé. Les détails occupent trop de place dans son esprit."

2 - Jean Charles Ferdinand est né à Valparaiso en 1854 et, à la différence de ses frères, entra, après sa licence en droit au ministère de la Guerre où il fit une carrière administrative obscure qu'il termina en 1915, chevalier de la Légion d'honneur et sous-chef de bureau. Il est décédé en 1924 à Paris.

3 - Charles Gaspard Marie Salvador est le benjamin né à Santiago en 1862. Après ses études à l'école des jeunes de langue et une licence en droit, il rentre en 1883 dans la comptabilité du ministère des Affaires Etrangères. Sa carrière médiocre lui permet de devenir sous-chef du bureau des arrivées au ministère mais le coup d'accélérateur va se faire en deux temps. Le premier est la rencontre qu'il fait à Paris de madame O'Connor et de sa fille qu'il demande en mariage en 1902. En fait la fille est adoptée car Mary Stone est née dans l'Ohio et a été recueillie par le couple O'Connor qui avait fait fortune et s'était installé à San Mateo en Californie (banlieue de San Francisco). Le second temps est le tremblement de terre qui frappa cette ville en 1906 et qui obligea les O'Connor à rentrer aux Etats-Unis. Charles Gaspard Marie Salvador demanda alors d'être nommé sur place et fut affecté en 1907 comme vice-consul de 1ère classe à la chancellerie du consulat général de San Francisco, un poste de début de carrière. Et là il fit montre de ses talents mondains qui le firent apprécier tant des américains que des français. Il assura même l'intérim du consul général parti

en congé en 1909, 40 ans après la mort de son père dans cette fonction. Il décéda sur place le 19 avril 1920 comme consul de 2ème classe, chevalier de la Légion d'honneur, suite à une opération du foie. En 1903 il avait eu un fils de son mariage avec Mary O'Connor.

Mais parallèlement à ces trois frères, il nous faut évoquer la figure du cousin agent secret sous couverture diplomatique. Il s'agit d'**Henri Nicolas Scevole Cazotte**, né à Paris en 1879 de l'attaché à la légation du Chili en France déjà évoqué et d'une mère française issue du milieu de la haute finance, Charlotte Eudoxie d'André. Ce dernier point explique que ce diplômé d'HEC ait commencé par une carrière bancaire, passant du Crédit Lyonnais aux Bemberg puis à la Banque Demachy. Cet épisode financier prit fin avec la guerre de 14, encore que l'armée ait mis du temps à trouver comment utiliser ce conscrit brillant mais peu adapté au service dans la troupe. Après l'avoir versé dans l'intendance militaire, elle l'envoya dans l'armée d'Orient à Salonique puis le détacha auprès de l'attaché naval à la légation de France à Athènes. C'est là qu'il se révéla car les grecs étaient majoritairement favorables aux allemands et la mise en place du camp retranché de Salonique avait été ressentie comme une atteinte à l'indépendance hellénique. Mais pour vaincre les troupes austro-hongroises et bulgares, il fallait pouvoir maîtriser le chemin de fer qui partait d'Athènes et pour ce faire, les alliés débarquèrent en force au Pirée en décembre 1916 ; les grecs résistèrent et les combats firent rage. Notre jeune financier y gagna sa croix de guerre avec palme en assurant sous la mitraille l'approvisionnement de nos postes assiégés. Heureusement l'amiral Dartige du Fournet trouva un terrain d'entente avec le roi en obtenant que l'armée grecque se retire dans le Péloponnèse. Dans ce milieu hostile, notre attaché naval adjoint joua son rôle d'agent secret en effectuant "des missions secrètes et parfois périlleuses, avec un jugement très sûr et une initiative très réfléchie". Heureusement l'atmosphère se détendit en juin 1917 quand le gouvernement français obtint l'abdication

du roi Constantin et que le francophile Venizélos prit la tête du gouvernement grec. Henri Nicolas Scevole en tira alors de grands honneurs collectionnant les citations, la Légion d'honneur, l'ordre serbe de Saint Sava, l'ordre pontifical de Saint Grégoire le Grand et l'ordre grec du Saint Sauveur...preuves que son rôle était terminé car la fonction d'agent secret demande de la discrétion. En attendant la paix, il fut "chargé de la comptabilité difficile et compliquée des fonds spéciaux et de tous les services relevant de l'autorité de l'attaché naval, faisant preuve des plus grandes qualités d'ordre et de méthode". Après la guerre il travailla à la société des Péniches du Rhône et mourut célibataire à Marseille en 1928.

Une histoire d'idylle fugace

Un des protagonistes est bien connu maintenant puisqu'il s'agit de Charles Gaspard Marie Salvador de Cazotte. Mais il est nécessaire de camper sa partenaire, Marguerite Fabre de Cahuzac épouse Couderc de Fonlongue. Celle-ci était née à Montauban en 1864, chez sa mère, Pauline Chateau, d'une famille locale de la bourgeoisie catholique dans une ville protestante. Son père, Gustave Fabre, était le petit fils d'un riche marchand droguiste de Toulouse qui, fortune faite, avait acheté une terre d'environ 85 hectares à Pouze, dénommée Beauvan, dans le Lauragais et y avait fait construire une maison de campagne avec 6 chambres et une grande salle. Ils avaient accolé le nom de cette propriété à leur nom famille mais Gustave avait préféré Cahuzac, nom de sa mère, Rocous Cahuzac, descendante d'un capitoul du XVIIIème siècle. Tout cela donnait une belle fortune foncière répartie entre le Montalbanais et le Lauragais. Elle avait épousé le 30 avril 1883 un polytechnicien capitaine du Génie, issu lui-aussi de la bourgeoisie montalbanaise catholique mais moins riche, bien que sa famille ait fourni depuis le XVIIIème siècle 3 ingénieurs au corps des Ponts et Chaussées. Il s'appelait Joseph Alfred Couderc de Fonlongue.

Les Fabre de Cahuzac avait un mal caché, la tuberculose, qui se révéla rapidement et entretenait sans cesse l'anxiété de la famille : Jeanne, née en 1866, voulut entrer dans le couvent des Réparatrices de Toulouse, mais dut s'en retirer en juin 1890 à cause de son état de santé et mourut début 92, Marie, la grand-mère de Bon Papa, qui avait épousé le banquier de Saint-Gaudens, Auguste Dastre, est morte à 31 ans en 1903 et Blanche a été murée dans une aile de la maison saint-gaudinoise de Justin Bouillon après qu'il eut découvert pendant la nuit de noce le mal qui rongea sa jeune épouse. Marguerite ne pouvait pas ignorer son destin et mourut en 1909 à Montpellier où son mari était lieutenant-colonel du 2ème régiment du Génie. Elle avait 45 ans. La même année mourait son frère, Henri, à 44 ans.

Le 10 février 1888, le capitaine de Fonlongue fut nommé au service géographique du ministère de la guerre et envoyé d'abord en Tunisie puis en Algérie pour effectuer des missions de géodésique. Le couple avait gardé son domicile à Paris, où vivait Marguerite avec sa fille Paule, le capitaine revenant entre deux missions au bureau du service dans la capitale pour remettre ses relevés, veiller à leur intégration dans la réalisation de cartes et préparer la mission suivante. Il partait en septembre/octobre et revenait en mars/avril. Au dernier trimestre 1890, il était donc en mission et Marguerite à Paris en instance de départ pour la Tunisie pour rejoindre son mari. C'est alors que les deux partenaires se rencontrèrent. Le 2 septembre 1891, naquit à Pouze, dans la maison de campagne des Fabre, un garçon nommé Gustave Jacques Couderc de Fonlongue. Les témoins comparant au côté du père nourricier furent Henri Fabre de Cahuzac, frère de la mère, 26 ans, domicilié à Génébrières (dans le Tarn-et-Garonne où se trouvait une propriété des Chateau) et Jean Pinaud, 29 ans, le régisseur de l'exploitation agricole de la famille à Pouze.

Il faut dire que la grand-mère Chateau était très difficile à vivre et que la famille Fabre

quittait parfois Montauban pour se réfugier à Toulouse et à Beauvan. Déjà elle avait passé pour cette raison l'hiver 1884/1885 à Beauvan où Gustave avait fait des travaux pour rendre les lieux plus habitables. Marie Fabre, dans sa correspondance avec son amie d'enfance, Marie Guyon Vernier, qui allait devenir la femme d'Henri, nous conte les péripéties des premiers mois de Jacques : le départ fin novembre de Marguerite qui rentre à Paris avec Paule laissant le bébé à Beauvan aux soins de ses deux jeunes sœurs, Marie et Blanche, et d'une nounou embauchée dans un village voisin, la mort de Jeanne au tout début de 1892, l'arrivée de Marguerite et Paule à Beauvan en mars, puis celle d'Alfred de retour d'Alger qui ramène son monde à Paris début avril, puis le départ de Blanche à l'été pour Paris où elle va retrouver le petit Jacques. Bref, entre le Lauragais et Paris, une petite enfance très entourée !



**Photo de Marguerite
prise à Paris dans les années 1880**

Le dernier épisode de l'histoire se situe au début des années 1950 alors que Bon Papa était directeur général de l'Office d'Assurance International dont le président était son oncle Jacques de Fonlongue en l'absence de l'actionnaire majoritaire, Georges de Chilly, parti pour un long séjour en Californie. Bon Papa avait embauché un homme nommé Cazotte et, selon le souvenir de ma Kyky, prénommé Jacques, bilingue et bien élevé. Par hasard, le président croisa dans les bureaux du boulevard Haussmann la nouvelle recrue et s'enquit de son nom. Le lendemain, il ne faisait plus partie des effectifs de l'OAI. La mère de Bon Papa lui livra alors la clef de cet étrange comportement : Jacques de Fonlongue connaissait les circonstances de sa naissance et savait qu'il ressemblait beaucoup à son père naturel.

Voyons maintenant ce que devint le bambin.

Jacques de Fonlongue, officier de cavalerie et sportsman compiégnois (présentation faite le 4 octobre 2008 au colloque Compiègne et le cheval)

La proximité de la forêt et la présence royale avec ses chasses à courre et ses gardes à cheval ont très tôt créé une familiarité des habitants de Compiègne avec le cheval de sport, de concours, d'arme... Familiarité, mais aussi séduction, ont perduré au delà de la disparition des rois et empereurs grâce à la présence récurrente de troupes à cheval dans notre ville. C'est à ce moment là où la république est déjà bien installée que je vous propose de nous pencher sur l'exemple d'un de ces mariages entre un officier de passage et une ville au travers de ses noces avec une de ces jeunes filles que la tradition familiale prédisposait déjà à ce type d'union. Mais si le cheval est au cœur de notre problématique et donne une coloration particulière à la banale union d'un soldat avec une jeune fille de son lieu de garnison, il faut aussi prendre en compte la pratique du sport équestre à ce moment précis des années vingt. Jacques de

Fonlongue est un habitué des concours hippiques. Cette discipline était traditionnelle dans les quartiers de cavalerie où elle participait à la formation des recrues. Mais à l'époque, elle franchit alors le seul cadre des terrains militaires pour se donner à voir à un large public puisque ce n'est qu'en 1912 que l'équitation est devenue une discipline olympique récurrente. C'est alors que l'officier qui courrait les concours hippiques est devenu un sportif à la mode. Quel accueil la société compiégnaise lui a-t-elle réservé ?

Jacques de Fonlongue, un cavalier d'exception, compiégnais de hasard

Jacques de Fonlongue n'avait aucune accointance avec la Picardie et, à sa naissance dans une propriété familiale du Lauragais près de Toulouse en 1891, il n'y avait trouvé qu'une parentèle régionale qui n'avait découvert les autres provinces françaises qu'au grès de leurs affectations soit comme ingénieurs des ponts et chaussées, soit comme officiers. Son père, polytechnicien, avait fini sa carrière comme directeur du génie à Montpellier après avoir beaucoup voyagé comme officier cartographe. La singularité de Jacques de Fonlongue apparaît vite lorsque, sans essayer même de faire Saint-Cyr, il s'engage au 4^{ème} Hussards. Il grimpe rapidement les différents grades pour se retrouver sous-lieutenant au début de la guerre et passe au 15^{ème} Chasseurs dès janvier

1915. Mais alors la guerre de tranchée a commencé laissant peu d'autonomie à la cavalerie et l'intégrant même aux côtés de l'infanterie dans une guerre de position où les mouvements sont de si faible ampleur qu'ils n'offrent aucune efficacité aux actions des troupes montées. C'est donc à pied que Jacques de Fonlongue effectue ses observations destinées à aider l'artillerie à régler ses tirs ou qu'il fait face à la tête de sa section à l'attaque de Dancourt dans la Somme près de Roye en mars 1918 et qu'il est gravement blessé de plusieurs balles dans le bras gauche quand il reçoit l'ordre de décrocher. Il s'en tirera avec une citation, une hospitalisation et une affectation dans un service moins exposé, à la commission franco-américaine. Il termine ainsi la guerre comme lieutenant avec les croix de guerre française et belge mais il rejoint tardivement son régiment affecté au quartier Bourcier à Compiègne car les dossiers de la commission franco-américaine traînent et qu'à peine arrivé, il a successivement deux accidents de cheval avant d'être envoyé parfaire sa formation à Saumur. Cette période de 1920/1921 marque un tournant dans sa vie : il est effectivement en garnison à Compiègne, s'y marie avec Jeanne Leclerc de Bussy et inaugure sa carrière de champion de saut d'obstacle en gagnant une épreuve aux concours hippiques de Compiègne, de Cannes et du Touquet. Car la suite est bien la destinée qui en fera une figure du sport



Jacques de Fonlongue au milieu de son peloton de cavaliers du 15^{ème} chasseurs au quartier Bourcier à Compiègne



Son mariage à Compiègne le 16 novembre 1920 avec Jeanne Leclerc de Bussy



Le lieutenant Jacques de Fonlongue remporte à Compiègne un concours régional en 1920



équestre de l'époque : de 1921 à 1928, il va aller de concours en concours tant en France (Paris, Vichy, Le Touquet, Bordeaux, Nice, Deauville...) qu'à l'étranger (Varsovie, Toronto, New York, Bruxelles, Genève, Amsterdam...). Même si la qualité combative d'un régiment de cavalerie classique est très discutable dès cette époque, son colonel est partagé entre la fierté de voir son régiment représenté dans les plus prestigieuses compétitions et la constatation de cet éparpillement d'activité hors du corps qui, par exemple en 1926, va entraîner chaque mois de mars à novembre son lieutenant dans un concours différent. Mais c'est souvent Paris qui l'impose car l'administration militaire considère les concours comme un vecteur majeur du prestige de l'armée française.

L'histoire de la mission de novembre 1926 est à ce sujet particulièrement éclairante. En effet le 26 septembre 1926 la direction de la cavalerie décide d'envoyer 3 lieutenants pris dans des régiments différents aux concours de Toronto et New York et affecte à chacun deux chevaux. Jacques de Fonlongue garde son cheval (Rêveuse) mais se voit également attribuer Laitue du lieutenant Bertran de Balanda du 2ème Hussards, lui-même désigné pour le concours hippique international de Biarritz qui se tient aux mêmes dates. Chevaux

et hommes se retrouvent le 25 octobre à Saumur pour être pris en charge par le Lieutenant-Colonel Haëntjens qui dirige le centre de préparation aux concours hippiques internationaux. Après une traversée agitée en cargo, ils arrivent à Toronto le jour même de l'ouverture du concours (12 novembre). Le 16 Fonlongue sur Laitue gagne l'épreuve réservée aux officiers, le 19 l'équipe française gagne la coupe des nations et, lors de l'épreuve de clôture, le lieutenant Clavé sur Cheverman emporte l'épreuve de saut en hauteur.

Deux heures après, hommes et bêtes sont dans le train pour New York où ils arrivent le 21 au soir. Le lendemain commençait le concours à Madison Square et Fonlongue emportait la première épreuve, la coupe Robert Fairbairn. Le 23 c'est le lieutenant de Fréminville sur Pair II qui gagne la coupe du service des remontes et le 24 Fonlongue sur Rêveuse et Fréminville sur Hucelle gagnent les prix couplés. Le 26 Fréminville sur Hucelle gagne un omnium. Le jour de la clôture Fonlongue emporta l'épreuve de puissance sur Laitue tandis que Fréminville gagnait la Commodore Cup. C'était une belle moisson pour les français qui avaient affronté, en plus des nords américains, les polonais, les espagnols, les belges, les hollandais.



Le lieutenant Jacques de Fonlongue découvre Laitue à Saumur le 25 octobre 1926



Photo souvenir à Toronto avec de gauche à droite : Clavé, un officier belge non identifié, un officier canadien qui a donné son stick de commandement du Royal Canadian Regiment à Jacques de Fonlongue, son voisin, et Fréminville.

Mais cette période heureuse allait prendre fin. En 1927 le 15^{ème} Chasseurs est dissous et Jacques de Fonlongue est affecté en septembre au 13^{ème} Dragons en cours de mécanisation à Melun, régiment qu'il connaissait déjà puisqu'il y avait été détaché en 1923 pour en renforcer l'encadrement lorsque ce corps avait été envoyé occuper la Rhur. En 1928 il participe aux Olympiades d'Amsterdam où il n'arrive qu'au 18^{ème} rang alors que le lieutenant Pierre Bertran de Balanda du 2^{ème} Hussards revient avec la médaille d'argent du saut individuel d'obstacles. Il faut dire que le lieutenant Clavé du 23^{ème} Dragons, le vétéran des Olympiades de 1924 et le participant à la virée nord-américaine de 1926, n'est, lui, parvenu qu'au 26^{ème} rang.

Aussi en mars 1929 demande-t-il sa mise en disponibilité, en dépit de sa récente nomination au grade de capitaine (avril 1928), pour entamer à Paris une carrière d'inspecteur d'assurance à La Préservatrice. Il faut dire que sa décision s'inscrit dans un grand mouvement de réajustement par la France des effectifs de son armée après l'euphorie de la victoire et la prospérité des années vingt. Ce mouvement s'est concrétisé dans la loi du 30 mars 1928, particulièrement cruelle pour les effectifs de la cavalerie.

Ce changement de trajectoire allait-il rompre le lien de cet officier de passage avec

la ville ? La réponse à cette question suppose d'examiner au préalable les attaches compiégnoises et militaires de la famille de son épouse.

Une belle famille compiégnoise récente mais proche des milieux militaires

La famille Leclerc de Bussy est ancienne en Picardie mais originaire de l'Amiénois, avec un fort ancrage agricole à Bussy-les-Poix et, de plus, sans tradition militaire marquée. Le premier qui vint à Compiègne est François qui y épousa en 1863 Marie Bathilde Colin de la Brunerie. Cette dernière famille est arrivée dans la région en 1801 lorsqu'un officier du génie émigré, originaire de Bretagne, Thomas Colin de La Brunerie, a pu rentrer en France et s'installer à Noyon dont il devint maire en 1808. La restauration le fait venir à Compiègne pour prendre le poste de receveur payeur de la liste civile au palais. Ses fils vont prendre le relais de leur père : l'aîné, Armand, propriétaire terrien à Fresnières près de Noyon, deviendra sous le Second Empire receveur payeur du trésor de la couronne au palais de Compiègne et son frère, Alfred, après Saint-Cyr, a commencé une carrière d'officier de cavalerie que sa participation à un duel l'oblige d'arrêter en 1841. Avec le grade de capitaine, il rentre alors à Compiègne dont il deviendra sous la Seconde République commandant de la garde nationale. A la fin du

Second Empire, il postulera à la fonction de chef de bataillon de la garde mobile de l'arrondissement de Compiègne mais il avait franchi la limite d'âge. En revanche son frère, Armand, parvient à faire nommer ses deux fils dans cette garde mobile, l'aîné, Henri, qui n'a que 2 ans de service comme soldat d'infanterie, devient capitaine de la garde de l'Oise et le second, qui a fait 4 ans dans les mêmes conditions, devient lieutenant de la garde de Seine-et-Oise. Les deux servirent donc pendant la guerre, l'aîné en protégeant Le Havre qui ne fut pas attaqué et l'autre en défendant Paris durant le siège. Tous les deux en 1875, bien que travaillant à Paris, choisirent de servir comme capitaine major au 13^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie, basé à Compiègne, confirmant ainsi la tradition militaire de leur famille. Ils démissionneront ensemble en 1886, battant ainsi la longévité moyenne au service d'un officier de la territoriale de l'époque (entre 3 et 4 ans pour les régiments territoriaux stationnés à Compiègne, tant pour l'infanterie que pour la cavalerie).

Pour bien comprendre leur engagement, il faut se souvenir que la défaite de 1870 a été très traumatisante et qu'une de ses causes a été l'absence de réserves organisées en France. Les lois de 1872, 3, 4 et 5 vont fixer le cadre d'une nouvelle armée fondée sur la conscription au sein de 18 régions militaires pourvue chacune d'une réserve et d'un corps territorial. Ces réformes vont jouer un rôle primordial dans la réintégration de l'armée dans la nation, particulièrement à Compiègne désignée au début comme centre d'une subdivision de la 3^{ème} région militaire avec une division d'infanterie et une brigade de cavalerie. La famille n'allait pas tarder à donner un autre exemple de cette intégration car François Leclerc de Bussy meurt le 5 février 1876, et Marie se remarie le 25 janvier 1881 avec le capitaine Hippolyte Deniau du 13^{ème} Dragons stationné à Compiègne qui prend sa retraite sur place deux ans plus tard et devient chef d'escadrons au 2^{ème} Régiment Territorial de Cavalerie basé à Compiègne. Malheureusement il n'occupera la fonction que deux ans, suite à un décès préma-

turé, mais la tradition allait se perpétuer avec l'aîné des fils de Marie, Henri Leclerc de Bussy.

Né en 1865, il a vécu avec sa mère chez son oncle Alfred quelque temps après la mort de son père et a passé son adolescence avec Hippolyte Deniau. Il n'est donc pas étonnant qu'il s'engage à 18 ans au 3^{ème} de Cuirassiers qu'il quitte au bout de cinq ans avec le grade de maréchal des logis. Il est alors affecté dans la réserve où il passe en 1890 sous-lieutenant au 5^{ème} Dragons basé à Compiègne. Nommé lieutenant en 1898, il restera au service jusqu'en 1909, faisant preuve, lui aussi d'une exceptionnelle longévité dans la fonction. Il n'est pas indifférent de souligner que la hiérarchie militaire note avec satisfaction à son sujet qu'il entretient des relations avec les officiers d'active et qu'il chasse beaucoup à courre. La famille a d'ailleurs gardé le souvenir qu'il était un habitué des chasses des équipages de L'Aigle et de Songeons.

Un tel homme, issu d'une famille marquée par la présence tutélaire de militaires cavaliers, ne pouvait qu'être séduit par l'union de sa seconde fille avec un officier de cavalerie, lui aussi passionné de cheval. Ce mariage a aussi été la première étape de l'arrimage de Jacques de Fonlongue à Compiègne.

Le cheval comme levier d'implantation dans la société civile compiégnaise

Les deux portes que l'équitation lui ouvrait dans la société civile étaient la chasse à courre et les concours hippiques. Pour ce qui est de la première, il est évident que sa belle-famille lui en a facilité l'accès. Une photo prise quand il était encore au 15^{ème} Chasseurs nous le montre en uniforme participant à une collation en forêt avec un équipage, preuve que le militaire est bien accueilli comme tel dans une occupation très civile. Ce cliché a probablement été pris le 23 avril 1927 lorsque Jeanne reçut l'honneur du pied de l'équipage Menier en Forêt de Villers-Cotterêts. Jacques de Fonlongue revenait alors du concours central de Paris et s'apprêtait à partir pour celui de Varsovie. Enfin alors qu'il a quitté l'armée, en octobre 1934, elle bénéficie du



même honneur en forêt de Compiègne de la part de l'équipage Par Vaux et Forêts.

Evidemment ses succès hippiques lui ont ouvert les portes d'une société civile locale s'intéressant au cheval, mais y a-t-il trouvé les collaborations que recherche tout concurrent à une épreuve de haut niveau ?

Sa participation aux concours hippiques les plus prisés au plan militaire, mais aussi au plan civil, lui imposait de résoudre des problèmes spécifiques de logistique et l'amenait à franchir les portes de son quartier et à s'insérer dans le monde bourgeois. En effet un cheval d'arme ne suffit pas et une organisation doit permettre au cavalier de pouvoir disposer des chevaux les plus adaptés aux épreuves auxquelles il s'inscrit. Quand il s'agit de concours dans lesquels on représente l'armée, celle-ci y pourvoie soit de façon autoritaire soit en faisant appel à la solidarité confraternelle. C'est ainsi que nous avons déjà parlé de Laitue pour la virée nord-américaine, mais nous pouvons aussi citer pour le concours de Paris de 1928, Salamandre prêté par le capitaine Richier du 13^{ème} Dragons et Valangerville prêté par le capitaine Azaïs de l'école d'application de l'artillerie à Fontainebleau que Jacques de Fonlongue monte également à celui de Nice de la même année ainsi que Popol prêté par le lieutenant Chapuis du 12^{ème} Cuirassiers. De plus, l'armée prenait en charge les frais de nourriture, d'hébergement et de transport des cavaliers, de leurs ordonnances et des chevaux.

Tout cela n'existe plus quand on court à titre individuel dans des épreuves civiles. Il faut donc trouver des propriétaires acceptant de prêter leur monture et d'assurer tout ou partie des frais dans le but de valoriser leur cheval en cas de succès obtenu par un cavalier réputé. C'est probablement la raison pour laquelle Pierre Lescop prête Tommy V à Jacques de Fonlongue dans l'épreuve omnium du concours de Paris d'avril 1926.

Mais souvent ce sont des jeunes femmes qui sont partenaires de ces opérations d'échanges car les épreuves civiles de l'époque comprennent des prix couplés où le parcours doit être réalisé par un cavalier et une partenaire en amazone. Dans son cas il s'agit d'Odette Dewavrin qui met trois chevaux en concours que Jacques de Fonlongue montera souvent : Xanthe-la-Belle, fille de Rêveuse, sa jument, Vague d'Assaut et Terminus V. En 1926, à Paris, notre cavalier monte aux prix couplés Rêveuse et sa partenaire Vague d'Assaut et Terminus V. Le même jour, pour l'épreuve d'obstacles, elle lui prête Xanthe-la-Belle. Pour les prix couplés de Paris de 1928 Jacques de Fonlongue monte Rêveuse et Odette Dewavrin, Terminus V. Nous avons également des photos de nos partenaires courant ensemble les prix couplés à Bordeaux et au Touquet.

La dernière solution est le cheval acheté seul ou en commun. Jacques de Fonlongue l'a pratiqué puisqu'au concours de Paris de 1926 il possédait la jument Quine qu'il prête alors à



Bordeaux, cliché A Gaillard



Le Touquet



Madame du Breil. Mais c'est une solution coûteuse, rapidement abandonnée, puisqu'à la même épreuve de 1928 cette jument est possédée par la famille Burrus qui la fait monter par une de ses filles. Soulignons au passage que les chevaux empruntés par Jacques de Fonlongue sont souvent des chevaux déjà reconnus : Valangerville, Popol, Vague d'Assaut et Terminus V font l'objet de surcharge lors des concours de Paris, alors que ce n'est pas le cas de Quine.

Enfin il faut souligner que la pratique par les cavaliers militaires d'une carrière de champion civil en parallèle de leurs devoirs régimentaires est à l'époque très répandue et nous pouvons citer plusieurs exemples semblables, à commencer par le lieutenant Clavé. Mais peu ont eu un partenariat aussi marqué que celui de Jacques de Fonlongue avec Odette Dewavrin. Le seul cas qui s'en rapprocherait serait celui de Madame Gauthier de Bayon avec le chef d'escadrons Longin-Spinder du 7ème Chasseurs, qui représentera la France avec notre cavalier au concours

hippique de Genève. Mais la nature de l'association est différente car elle repose en grande partie sur la possession partagée de deux chevaux, Rapasse et Valéra. De plus si l'échange des montures est net au concours de 1926, il n'est plus qu'un souvenir en 1928 quand Madame Gauthier de Bayon fait monter Mikaël, qu'elle a acheté à son ancien partenaire, par le lieutenant de Castries du 12ème Cuirassiers.

Mais les annuaires de ces années conservés à la bibliothèque municipales de Compiègne pour la ville et son arrondissement ignorent Odette Dewavrin, madame du Breil et Pierre Lescop. En effet ils appartiennent au petit monde français du concours hippique de haut niveau qui est le seul à posséder les chevaux de prix adaptés à ces épreuves. La proximité géographique n'est pas un avantage décisif dans leur collaboration, les grands concours leur offrant toutes les occasions nécessaires pour se connaître, s'apprécier et conclure des accords.

EN CONCLUSION

Jacques de Fonlongue a mené sa carrière sportive sans attache avec Compiègne mais les liens qu'il avait noués durant ses sept années de garnison l'ont ancré dans cette ville à laquelle il est resté attaché tout le reste de sa vie. Dès sa mise en disponibilité de l'armée d'active, il demande en effet à faire ses périodes militaires au 6ème Spahis qui a remplacé le 15ème Chasseurs au quartier Bourcier. De même, après le décès de ses beaux-parents, sa femme et lui louent à l'Institution Guyemer la maison familiale du 7 bis de la rue Saint-Lazare et achètent un appartement au Rond Royal qu'il conservera jusqu'à son décès en décembre 1986. Quant au cheval, il n'en eut plus à lui après son départ de l'armée mais était devenu un habitué du club hippique de Compiègne.

Un cavalier venu du sud-ouest a donc bien trouvé à Compiègne l'endroit idéal où assouvir sa passion et un militaire de passage est devenu un membre de la société civile de la ville... tout comme Fournier-Sarlovèze auquel il s'est trouvé vague-

ment uni lorsque la nièce par alliance de la sœur de son épouse, Janine Fantauzzi, épousa le fils du maire, François.

Mais son histoire s'inscrit aussi dans un mouvement plus long du sport équestre. La guerre de 14-18 a prouvé l'inadaptation de cette arme aux nouvelles techniques militaires: le 15ème Chasseurs a été dissous et le 6ème Spahis a été le dernier régiment de cavalerie stationné à Compiègne. Le saut d'obstacle se détache alors de l'armée qui l'a fait naître pour devenir un sport civil. Jacques Couderc de Fonlongue a vécu les premières étapes de cette mutation : il a fait partie de la génération des années 20 qui a rétabli la compétence française dans les concours hippiques après l'interruption de la guerre. Il a vécu la double appartenance aux compétitions militaires et aux concours civils, encore confinés à un monde étroit favorisé par la fortune. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que ce sport s'est affranchi de sa tutelle militaire et s'est démocratisé.

POST SCRIPTUM EN FORME DE COMMENTAIRE TECHNIQUE

De la prudence à observer dans l'utilisation des formules toutes faites telles que « l'âge d'or bordelais »

L'évocation de l'âge d'or fait référence au paradis terrestre avant que l'homme en fut chassé. Le contraste est fort et laisse penser qu'après la Révolution et l'Empire le port de Bordeaux n'était plus qu'un havre désert. En fait le blocus n'a été effectif que quelques années pendant lesquelles des hommes entreprenants n'ont pas cessé d'arriver et de prendre des risques pour s'assurer une place au détriment des maisons ruinées et des familles qui abandonnaient leurs comptoirs pour se réfugier dans l'exploitation de leurs domaines viticoles. Mais elles étaient remplacées par d'autres qui ouvraient de nouvelles routes maritimes, exportaient des vins vieux au lieu des traditionnels vins de primeur, s'intéressaient à l'exploitation de nos colonies africaines... C'est donc normal que Journu fut la seule maison de notre parentèle qui resta constamment en activité depuis la création d'une raffinerie de sucre par Claude Journu au début du XVIIIème siècle jusqu'à la maison de négoce de vin Journu-Kappelhof qui intervenait activement dans la commercialisation des grands crus dans la première moitié du XXème siècle. Les autres furent plus éphémères mais c'est le renouvellement des maisons qui a permis à Bordeaux de demeurer un centre commercial actif en se transformant, comme Venise après qu'elle eut perdu le monopole du commerce des produits orientaux suite à la prise de Constantinople par les Ottomans et l'arrivée des portugais directement dans les îles à épices. L'innovation et la prise de risque sont les ressorts du capitalisme et les sources de sa survie !

De la nécessité de croiser les sources et de s'en tenir aux faits

L'évocation d'une relation hors mariage dans un monde bourgeois a un parfum de scandale et, donc, est tenu secret par les familles. Ce n'est que par une série de hasards que la tradition nous en est parvenue... mais déformée par des préjugés. Le roman familial fait de Beauvan le lieu isolé propre à cacher un accouchement coupable mais la correspondance des filles Fabre montre que le séjour familial hivernal dans cette maison n'était pas exceptionnel et que les sœurs de Marguerite se sont fait une fête de l'arrivée du petit Jacques qu'elles pouvaient pouponner à l'envie. De plus, on peut remarquer que Paule était née en mai 1884 et qu'il a fallu plus de 6 ans pour avoir le second enfant. On peut gloser longtemps sur les questions que suscite un tel écart. Ma réponse est de chercher des sources qui éclairent les faits et les exposer avec le plus de neutralité possible. Les mobiles profonds de nos aïeux restent leur secret et leur mystère. Comme disait un de mes professeurs « nous ne siégeons pas au tribunal de la vallée de Josaphat* ».

En revanche, nous devons dire tout ce nous savons, même ce qui est dérangeant, inexplicé ou révoltant. Les plaies ne doivent pas rester cachées et les illusions entretenues. L'histoire, même au niveau familial, ne peut pas être un panégyrique des aïeux et un conte suivant une trame édifiante. Plus cette histoire est longue, plus elle est riche, mais demande un effort pour comprendre les changements de mentalités et de contexte.

Nos descendants ont besoin de cette histoire complexe à l'image de leur vie et des situations inattendues qu'ils auront à traverser. Plus elle est diverse, plus ils y trouveront des sources de réflexion et, peut-être, de modèle. La raison d'être d'une histoire familiale est de donner à chacun les éléments pour qu'il comprenne d'où il vient, pour choisir où aller.

Patrice de Larrard, 24 juillet 2011

**Lieu d'inhumation au bas du mont des Oliviers où les premiers chrétiens situaient le jugement dernier.*



